



centre national  
de la chanson des  
variétés et du jazz

# chiffres de la diffusion 2009





# Éléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2009

STATISTIQUES COMMENTÉES ET ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION 2008-2009



centre national  
de la chanson des  
variétés et du jazz

La production de ces éléments statistiques sur la diffusion des spectacles en 2009 résulte d'un travail collectif des services du CNV.

Les statistiques détaillées par région du lieu de représentation sont proposées sur le site du CNV : [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)

Leur utilisation et leur reproduction totale ou partielle sont soumis à l'utilisation du crédit « *Source CNV* ».

#### **Directeur de la publication**

Jacques RENARD

#### **Réalisation**

Sébastien BERTHE

Séverine MORIN

#### **Coordination**

Corinne BRET

#### **Conception et réalisation**

Nathalie CAILLIBOTTE

Vincent MALÉTRAS

#### **Impression**

Technic Imprim

#### **Photos**

Christian COUBLIN

Florence SHALL

Chloé JACQUET

#### **CNV**

9 boulevard des Batignolles - 75008 PARIS

**T** : 01 56 69 11 30 - **F** : 01 53 75 42 61

**E** : [info@cnv.fr](mailto:info@cnv.fr)

[www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)

ISSN 0753 - 34 54 , juillet 2010

Établissement Public Industriel et Commercial sous tutelle  
du ministère de la Culture et de la Communication.

Document certifié PEFC

# EDITO

## Une hausse en trompe-l'œil



**Guy MARSEGUERRA**  
Président



**Jacques RENARD**  
Directeur

Pour la cinquième année consécutive, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du jazz publie ses « éléments statistiques sur la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles ». Quelles sont les principales conclusions que l'on peut tirer de cette année 2009 et quelles sont les évolutions majeures par rapport aux années précédentes ?

40 000 représentations de spectacles de variétés et de musiques actuelles, plus de 19 millions d'entrées, près de 600 millions d'euros de billetterie : voilà quelques-uns des chiffres clés de l'année 2009, voilà aussi des informations essentielles, parce qu'elles montrent l'importance de ce secteur dans la vie culturelle et artistique de notre pays.

Les chiffres 2009 sont à la hausse mais attention : cette croissance n'a pas été celle de tout le monde. Si les recettes générées par la diffusion de spectacles de variétés progressent globalement, la cause en est principalement la bonne tenue de grandes tournées et spectacles de très forte notoriété, lesquels avaient eu tendance à faire défaut en 2008. Ce sont les salles de grande capacité et certains rendez-vous festivaliers qui tirent le mieux leur épingle du jeu.

Faut-il s'en réjouir ? Oui, évidemment : parce que le public a manifesté son engouement. Pour le secteur ensuite, notamment parce que les recettes ont alimenté le fonds issu de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés et, partant, ont permis de soutenir les projets moins aisés d'accès, ou les entreprises de spectacles qui avaient besoin de la solidarité professionnelle pour émerger ou simplement survivre. Dès lors, ce succès des « grosses productions » ne saurait cacher la réalité de la diffusion du spectacle vivant, à savoir que les « petits » ou les « moyens » éprouvent de vraies difficultés pour faire face aux contraintes de l'heure. La preuve : hors grosses production, c'est une baisse, de 4% pour le nombre de représentations et de 1% pour les recettes. Ce qui confirme une tendance à la concentration. Et c'est tout l'écosystème du spectacle vivant qui s'en trouve menacé.

Ce que relèvent en outre ces éléments statistiques, c'est la capacité d'un secteur professionnel à se fédérer plus largement autour d'un fonds de soutien qui lui est commun. Si la chanson et le pop-rock constituent les genres prédominants par le nombre de représentations, le nombre d'entrées déclarées et aussi le montant de la billetterie, une part non négligeable des déclarations de taxe provient des spectacles qui sont classés dans les genres que notre nomenclature dénomme « humour » « comédies musicales », « autres » pour toutes les attractions visuelles et genres assimilés, ainsi que, depuis la toute fin de l'année 2009, les spectacles de cabaret.

Cette édition des éléments statistiques sur la diffusion introduit quelques approches complémentaires à celles proposées les années précédentes. Mais il nous faut encore progresser dans l'appréhension des conditions de diffusion et de production des spectacles, afin d'apporter aux professionnels du secteur toutes les données nécessaires au pilotage de leurs projets. Gageons toutefois que les efforts conjoints de communication des professionnels et de l'établissement public qui est à leur service créeront sous peu les conditions d'une connaissance partagée et d'une reconnaissance accrue de leur place, incontournable, dans l'économie culturelle française et européenne.

# LA DIFFUSION DE SPECTACLES EN 2009, C'EST :

## 40 496

REPRÉSENTATIONS DE SPECTACLES DE VARIÉTÉS  
ET DE MUSIQUES ACTUELLES

## 19,4 millions

DE SPECTACTEURS  
POUR LES REPRÉSENTATIONS PAYANTES

## 3 040

EXPLOITANTS DE SALLES, PRODUCTEURS  
OU DIFFUSEURS DE SPECTACLES

## 605,4 millions

D'EUROS DE RECETTES

### ET AUSSI...

**39%** DES REPRÉSENTATIONS ONT LIEU  
DANS DES SALLES DÉDIÉES AUX VARIÉTÉS  
ET AUX MUSIQUES ACTUELLES.

LES FESTIVALS REGROUPENT **20%** DE  
LA FRÉQUENTATION

**56%** DES REPRÉSENTATIONS COMP-  
TENT MOINS DE 200 ENTRÉES.

**71%** DE LA BILLETTERIE ET **56%** DE LA  
FRÉQUENTATION PROVIENNENT DE  
REPRÉSENTATIONS AYANT EU LIEU  
DEVANT PLUS DE 1500 PERSONNES.

### CE QU'IL FAUT RETENIR

**La faible progression du nombre de représentations (+3%) mais l'augmentation du nombre d'entrées (+21%).**

**La hausse des recettes, +42 %, issue de la billetterie et de la vente de contrats de cession pour les représentations gratuites.**

La croissance en 2009 des **spectacles d'artistes à forte notoriété**, diffusés dans des lieux à haute capacité.

**L'effet grosses productions pèse fortement sur l'ensemble des données de la diffusion en 2009 (fréquentation et prix moyen d'entrée). En excluant ces spectacles et ceux des cabarets, les recettes sont en baisse de 1% et les représentations de 4 % par rapport à 2008.**

L'accroissement important des recettes et de la fréquentation pour les genres **Chanson, Pop Rock, Comédie musicale et Humour**. Le poids des festivals dans le total de la diffusion est supérieur pour le Jazz et les musiques improvisées, les musiques électroniques et les musiques du monde.

**Le maintien de la concentration des spectacles en Ile-de-France** (plus de 40% des représentations et de la billetterie), surtout à Paris.

La prépondérance des **sociétés commerciales : elles font 80% des recettes** et 40% des représentations alors que **46% des représentations sont déclarées par des associations** et 13% par le secteur public.

<b>I.</b>		
<b>VISION GLOBALE</b>		
<b>CHIFFRES CLÉS</b> .....		<b>9</b>
A   Éléments clés pour 2009 .....	10	
B   Principales évolutions 2008-2009 .....	16	
<b>II.</b>		
<b>REPRÉSENTATIONS</b>		
<b>PAR GENRE</b> .....		<b>21</b>
A   Éléments clés pour 2009 .....	22	
B   Principales évolutions 2008-2009 .....	26	
<b>III.</b>		
<b>REPRÉSENTATIONS</b>		
<b>PAR RÉGION</b> .....		<b>31</b>
A   Éléments clés pour 2009 .....	32	
B   Principales évolutions 2008-2009 .....	40	
<b>IV.</b>		
<b>REPRÉSENTATIONS</b>		
<b>PAR STATUT</b>		
<b>DU DÉCLARANT</b> .....		<b>43</b>
A   Éléments clés pour 2009 .....	44	
B   Principales évolutions 2008-2009 .....	46	
<b>V.</b>		
<b>PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES</b>		
<b>ET PRÉCAUTIONS</b>		
<b>DE LECTURE</b> .....		<b>49</b>
A   Méthode et précautions de lecture .....	50	
B   Glossaire des données présentée .....	52	
C   Formulaire de déclaration 2009 .....	53	
D   Site internet .....	53	



# 01

## Vision globale chiffres clés

ÉLÉMENTS CLÉS  
POUR 2009.....P.10

PRINCIPALES  
ÉVOLUTIONS  
2008-2009.....P.16

## ELÉMENTS CLÉS POUR 2009

### 34 963 REPRÉSENTATIONS PAYANTES POUR 19,4 MILLIONS D'ENTRÉES ET 593 MILLIONS D'EUROS DE BILLETTERIE

40 496 représentations de spectacles de variétés et de musiques actuelles ont été déclarées au CNV pour l'année 2009, dont 34 963 représentations payantes et 5 533 gratuites (respectivement 86% et 14% des représentations). Au total, l'assiette déclarée, soit la somme des recettes de billetterie hors taxe pour les représentations payantes et des contrats de cession hors taxe pour les représentations gratuites, atteint plus de 605 millions d'euros dont 593 millions pour les seules recettes de billetterie en 2009 (98% de l'assiette totale).

Les représentations payantes ont comptabilisé plus de 19,4 millions d'entrées dont 17,9 millions d'entrées payantes et 1,5 million d'entrées exonérées (soit 8% des entrées totales)<sup>1</sup>. Une représentation payante compte en moyenne 555 entrées totales dont 512 entrées payantes et le prix moyen calculé du billet hors taxe est de 33 euros. Ces moyennes masquent de très fortes disparités par genre de spectacle, par type de lieux de diffusion... Sur la base des déclarations effectuées représentation par représentation<sup>2</sup>, soit environ 60% du nombre total de représentations, il apparaît que la médiane<sup>3</sup> est proche de 210 pour la fréquentation totale des représentations payantes tandis que le prix médian hors taxe du billet par spectateur payant est de l'ordre de 12 euros.

Concernant les représentations gratuites<sup>4</sup>, la moyenne du contrat de cession hors taxe est de 2 175 euros mais, ici encore, les écarts sont considérables en fonction des déclarants, des types de spectacles, de leur contexte de diffusion...

3 040 structures différentes ont déclaré des représentations en 2009. Parmi elles, 405 ont déclaré des représentations gratuites et 2 812 des représentations payantes (certaines structures pouvant déclarer des représentations payantes comme des gratuites).

Pour les représentations gratuites, les 10 principaux déclarants en termes de montant cumulé d'assiette représentent 45% du nombre de représentations et 48% du montant des contrats de cessions hors taxe.

Selon cette même approche par montant cumulé, les 10 principaux déclarants de représentations payantes concentrent 6% du nombre de représentations pour 42% de la billetterie totale générée et les 50 premiers déclarants 15% du nombre de représentations et 72% de la billetterie totale. Ce constat doit être nuancé en termes de nombre de représentations : les 50 premiers déclarants concentrent alors 32% du nombre de représentations et 31% de la billetterie totale.

### LES FESTIVALS REPRÉSENTENT 12% DES REPRÉSENTATIONS MAIS 20% DE LA FRÉQUENTATION TOTALE

Selon une estimation<sup>5</sup> qui reste vraisemblablement sous-évaluée, 12% des représentations déclarées pour 2009 ont eu lieu dans un cadre festivalier pour 13% du montant total des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe. Le poids des festivals est supérieur dans le total du montant des contrats de cession (représentations gratuites) à celui calculé dans le total de la billetterie (représentations payantes) alors qu'il est un peu plus faible en termes de nombre de représentations. Cela s'explique notamment par les prix des contrats de cession dans le cadre des festivals : le prix moyen calculé est deux fois celui observé dans le cadre de saisons ou de représentations isolées, ce que la présence d'artistes de forte notoriété sur les plateaux des festivals d'été peut expliquer.

1. La fréquentation des représentations gratuites n'est pas estimée (voir la partie « Précisions méthodologiques et précautions de lecture » en fin de document).
2. Les formulaires de déclaration de taxe fiscale sur les spectacles de variétés mis à disposition des redevables invitent à indiquer toutes les informations nécessaires représentation par représentation. Cependant, certaines déclarations nous parviennent sans détail et il est dans ce cas impossible de les traiter au même niveau que celles qui nous parviennent détaillées et complètes.
3. La médiane est la valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se classent chaque moitié des représentations.
4. Ce chiffre est vraisemblablement nettement inférieur à celui du nombre d'organiseurs de spectacles gratuits.
5. Le poids des festivals dans le total des représentations déclarées est cette année encore une estimation. Celle-ci reste insuffisamment précise pour que des évolutions chiffrées soient présentées dans ce document.

## Ensemble des représentations déclarées pour 2009 – Vision globale

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS	REPRÉSENTATIONS			RATIOS : REPRÉSENTATIONS PAYANTES	
	total	payantes	gratuites	par représentation	par entrée payante
<b>NOMBRE DE DÉCLARANTS*</b>	3 040	2 812	405		
Nombre de représentations	40 496	34 963	5 533	1	
Nombre total d'entrées		19 415 466		555	
dont nombre d'entrées payantes		17 893 807		512	1
dont nombre d'entrées exonérées		1 521 659		44	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	605 425 733 €	593 388 508 €	12 037 225 €		33 €

\* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

### NOTE DE LECTURE DES RATIOS À DROITE DU TABLEAU (LECTURE EN COLONNE)

Pour une représentation payante, le nombre d'entrées totales est en moyenne de 555 dont 512 entrées payantes et 44 entrées exonérées. Pour une entrée payante, le montant des recettes de billetterie hors taxe est en moyenne de 33 euros (soit 33 euros le prix moyen calculé du billet hors taxe).

Concernant les représentations payantes, le poids des festivals est comparable en termes de nombre de représentations (12%) et de billetterie (13%) mais il est nettement plus élevé en termes de fréquentation (20%). Ceci s'explique par une fréquentation moyenne par représentation très nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble des représentations (889 entrées totales contre 555) et par un prix moyen calculé du billet nettement inférieur (22 euros hors

taxe contre 33 euros pour l'ensemble des représentations). On notera cependant que le nombre de représentations est sous-estimé pour les festivals (il est fréquent qu'une seule représentation soit comptabilisée par jour). Les représentations ayant eu lieu hors d'un contexte festivalier en 2009 ont réuni en moyenne 508 spectateurs pour un prix moyen du billet hors taxe de 36 euros.

## Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN % DU TOTAL DES REPRÉSENTATIONS EN NOMBRE ET EN EUROS	REPRÉSENTATIONS			RATIOS : REPRÉSENTATIONS PAYANTES	
	total	payantes	gratuites	par représentation	par entrée payante
<b>NOMBRE DE DÉCLARANTS*</b>	35%	32%	47%		
Nombre de représentations	12%	12%	10%	1	
Nombre total d'entrées		20%		889	
dont nombre d'entrées payantes		19%		797	1
dont nombre d'entrées exonérées		26%		92	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	13%	13%	18%		22 €

\* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

### NOTE DE LECTURE

La partie gauche du tableau montre le poids des représentations ayant eu lieu dans un contexte festivalier dans le total des représentations déclarées : 12% du total des représentations déclarées ont eu lieu dans un contexte festivalier ; dans la partie droite du tableau, les ratios sont présentés pour les représentations payantes ayant eu lieu dans le cadre de festivals : pour une représentation payante dans le cadre d'un festival, le nombre moyen d'entrées totales est de 889 dont 797 entrées payantes et 92 entrées exonérées ; pour une entrée payante, le montant des recettes de billetterie hors taxe est en moyenne de 22 euros (soit 22 euros le prix moyen du billet hors taxe).

### Représentations ayant eu lieu hors festivals (saisons, isolées) en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN % DU TOTAL DES REPRÉSENTATIONS EN NOMBRE ET EN EUROS	REPRÉSENTATIONS			RATIOS : REPRÉSENTATIONS PAYANTES	
	total	payantes	gratuites	par représentation	par entrée payante
<b>NOMBRE DE DÉCLARANTS*</b>	84%	85%	77%		
Nombre de représentations	88%	88%	90%	1	
Nombre total d'entrées		80%		508	
dont nombre d'entrées payantes		81%		472	1
dont nombre d'entrées exonérées		74%		37	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	87%	87%	82%		36 €

\* un même déclarant peut avoir déclaré des représentations payantes et des représentations gratuites (le total n'est pas identique à la somme)

**NOTE DE LECTURE**

La lecture de ce tableau est identique à celle du précédent « Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals ». Il porte sur les représentations isolées ou ayant eu lieu dans le cadre de saisons.

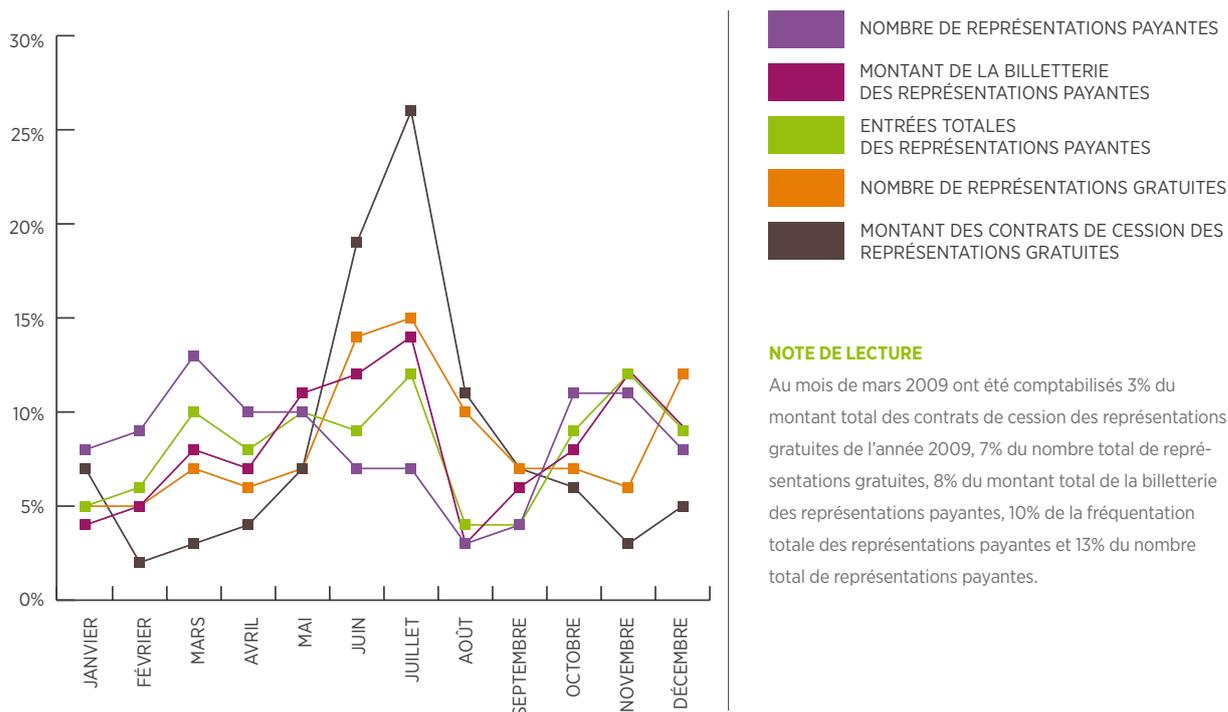
### QUELQUES PRÉCISIONS CONCERNANT LA SAISONNALITÉ

Une analyse de la saisonnalité mensuelle est possible pour 90% du nombre total de représentations (un peu plus en termes de fréquentation et de montant d'assiette déclarés). Elle fait apparaître une saisonnalité mensuelle plus marquée pour le montant d'assiette déclarée et pour la fréquentation des représentations payantes que pour le nombre de représentations. La période estivale se caractérise par un décalage important entre le nombre de représentations d'une part, la

fréquentation et l'assiette déclarée d'autre part, notamment aux mois de juin et juillet. Ce phénomène s'explique notamment par la tenue des festivals d'été qui, avec un nombre de représentations comptabilisé plus réduit, concentrent une très forte fréquentation. La saisonnalité des représentations gratuites déclarées est encore plus accentuée que celle des représentations payantes.

### Saisonnalité mensuelle de la diffusion de spectacles de variétés et de musiques actuelles en 2009

Répartition par mois de la date de représentation, en pourcentage du total de l'année (hors mois non déterminé)



**NOTE DE LECTURE**

Au mois de mars 2009 ont été comptabilisés 3% du montant total des contrats de cession des représentations gratuites de l'année 2009, 7% du nombre total de représentations gratuites, 8% du montant total de la billetterie des représentations payantes, 10% de la fréquentation totale des représentations payantes et 13% du nombre total de représentations payantes.

## PLUS DU TIERS DES REPRÉSENTATIONS A LIEU DANS DES SALLES DE SPECTACLES SPÉCIALISÉES DANS LES VARIÉTÉS



Une première catégorisation des lieux de diffusion des représentations a été proposée pour 2008. Cette estimation a été de nouveau réalisée en 2009 mais, comme pour les festivals, l'estimation reste à ce stade insuffisamment précise pour que des évolutions chiffrées soient présentées.

En 2009, environ 6 000 lieux de diffusion différents ont été déclarés. Cela recouvre des réalités fort différentes : par exemple, des unités scéniques, c'est-à-dire chacune des scènes différentes présentes dans un même équipement (maison de la culture par exemple ou SMAC disposant d'une grande salle et d'un espace cabaret), ou encore des lieux sans indication précise comme un espace en plein air pouvant en réalité comporter plusieurs scènes.

En termes de nombre de représentations, une large prédominance des salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés<sup>6</sup> est observée en 2009 : 39% du total des représentations et 44% des représentations payantes. Ce type de salles concentre aussi plus du tiers (37%) de la fréquentation totale des représentations payantes. Cette prédominance est beaucoup moins nette en termes de montant d'assiette. Ces salles concentrent 37% de la billetterie mais elles ne devancent que de très peu les salles classées dans la catégorie « Equipement polyvalent, sportif, historique, religieux, administratif ». C'est dans cette catégorie que se classent les stades qui, comme précisé ci-après, ont accueilli en 2009 des « grosses productions », spectacles d'artistes de forte notoriété qui ont attiré un public nombreux avec des prix moyens de billets élevés. Ceci explique que ce type de salles, qui ne concentre que 12% du nombre de représentations payantes, accueille 24% de leur fréquentation et génère 34% du total de la billetterie.

Autres équipements polyvalents d'envergure, les parcs des expositions, palais des congrès, cinémas... concentrent 8% de la fréquentation et 9% de la billetterie pour seulement 3% du nombre de représentations payantes.

Les salles de spectacles vivants pluridisciplinaires comptent quant à elles pour 20% des représentations mais seulement 9% du total de l'assiette avec, tout de même, 14% de la fréquentation totale des représentations payantes. Comme dans le cas des salles de spectacles vivants spécialisées dans une autre discipline (théâtres, opéras...), les salles pluridisciplinaires ont donc accueilli des représentations dont le prix moyen est nettement inférieur à la moyenne.

Concernant les représentations gratuites, la prédominance du plein air est particulièrement sensible en termes de montant des contrats de cession : 49% du total de l'assiette des représentations déclarées pour 24% du nombre de représentations. Cette constatation est cohérente avec celle évoquée précédemment concernant les festivals d'été. Deuxième catégorie de lieux pour ce type de représentations, les équipements polyvalents, sportifs, historiques, religieux, administratifs... qui concentrent 18% du nombre de représentations et 15% du montant des contrats de cession et dans lesquels se classent, outre les stades mentionnés plus haut, les salles des fêtes et salles polyvalentes. Enfin, les établissements de loisirs qui pèsent très peu en termes de représentations payantes, concentrent 15% des représentations gratuites mais seulement 4% de l'assiette déclarée.

6. La catégorie Salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés couvre une grande diversité de types de lieux : les Smac, les Zéniths, les clubs de jazz, les cabarets, les clubs d'humour...

## Représentations par type de lieu de représentation en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS ET EN % DU TOTAL DES REPRÉSENTATIONS (LECTURE DES % EN COLONNE)	REPRÉSENTATIONS TOTALES		REPRÉSENTATIONS PAYANTES			REPRÉSENTATIONS GRATUITES	
	nombre	montant de l'assiette	nombre	entrées totales	recettes de billetterie ht	nombre	contrats de cession ht
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>40 496</b>	<b>605 425 733 €</b>	<b>34 963</b>	<b>19 415 466</b>	<b>593 388 508 €</b>	<b>5 533</b>	<b>12 037 225 €</b>
Salle de spectacles vivants spécialisée musiques actuelles et variétés	39%	37%	44%	37%	37%	8%	10%
Salle de spectacles vivants spécialisée dans une autre discipline	8%	2%	9%	3%	2%	0%	1%
Salle de spectacles vivants pluridisciplinaire	20%	9%	23%	14%	9%	4%	6%
Parc des expositions, palais des congrès, cinéma...	3%	9%	3%	8%	9%	2%	6%
Équipement polyvalent, sportif, historique, religieux, administratif	13%	33%	12%	24%	34%	18%	15%
Établissement de loisirs (casino, discothèque, bar, hôtel, restaurant, parc d'attractions...)	5%	1%	3%	1%	1%	15%	4%
Autres bâtiments	3%	0%	1%	1%	0%	12%	4%
Chapiteaux, tentes, structures mobiles	1%	1%	1%	2%	1%	1%	1%
Plein air	5%	8%	2%	9%	7%	24%	49%
Indéterminés	3%	1%	1%	0%	0%	17%	5%

Au sein des salles de spectacles vivants spécialisées musiques actuelles et variétés, les Zénith (17 en 2009) ont accueilli à eux seuls 15% de la fréquentation totale et 18% de la billetterie, alors qu'ils ne font que 2% des représentations.

### 56% DES REPRÉSENTATIONS COMPTENT MOINS DE 200 ENTRÉES MAIS CELLES QUI COMPTENT PLUS DE 1 500 ENTRÉES REPRÉSENTENT 56% DE LA FRÉQUENTATION ET 71% DE LA BILLETTERIE

Le niveau d'information dont nous disposons ne nous permet pas cette année de disposer d'une classification des lieux de diffusion en fonction de leur jauge. Afin d'approcher cette notion, une estimation a été réalisée sur la base de la fréquentation moyenne des représentations payantes. Bien entendu, cette approche combine un « effet jauge » et un « effet succès » : un même lieu dans une même configuration pouvant être classé dans une des classes pour certaines représentations et dans une au-dessus ou au-dessous pour d'autres représentations.

Cela permet néanmoins de souligner quelques constats :

- Les représentations payantes qui ont réuni moins de 200 spectateurs en moyenne ont pesé pour 56% du nombre total des représentations, pour 9% de la fréquentation et 4% de la billetterie.
- A l'opposé, les représentations payantes qui ont réuni plus de 1 500 spectateurs en moyenne ont pesé pour 7% du nombre total des représentations, pour 56% de la fréquentation et 71% de la billetterie.
- Celles qui ont réuni de 200 à 1 500 spectateurs représentent plus du tiers du nombre total de représentations et de la fréquentation (respectivement 37% et 36%) pour 25% de la billetterie.

Si l'on observe ces données plus en détail, on remarque que moins de 1% des représentations qui ont réuni plus de 6 000 spectateurs ont généré 37% de la billetterie et 24% de la fréquentation et que les 19 représentations qui ont compté plus de 50 000 entrées ont réuni à elles-seules 6% de la fréquentation et 13% de la billetterie. On trouve parmi elles le passage par les grands stades (Stade de France, Parc des Prince, Vélodrome de Marseille, La Beaujoire à Nantes, le stade Charles Erhmann à Nice...) d'artistes de forte notoriété en tournée en 2009 (Johnny Hallyday, Mylène Farmer), ou pour des concerts événements plus ponctuels (Coldplay, Dépêche Mode, U2, AC/DC) ou encore le festival des Vieilles Charrues.

## Répartition des représentations payantes déclarées en fonction de la fréquentation moyenne observée par représentation en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS ET EN RÉPARTITION (EN % EN COLONNE)	NOMBRE DE RE- PRÉSENTATIONS	NOMBRE D'ENTRÉES DÉCLARÉES			MONTANT DE LA BILLETTERIE
		total	payantes	gratuites	
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>34 963</b>	<b>19 415 466</b>	<b>17 893 807</b>	<b>1 521 659</b>	<b>593 388 508 €</b>
Moins de 50 entrées	17%	1%	1%	2%	0%
50 à 100 entrées	18%	2%	2%	5%	1%
100 à 200 entrées	21%	5%	5%	11%	3%
200 à 400 entrées	16%	8%	8%	16%	4%
400 à 600 entrées	9%	8%	7%	11%	4%
600 à 1000 entrées	9%	12%	12%	11%	11%
1 000 à 1 500 entrées	3%	8%	8%	7%	7%
1 500 à 3 000 entrées	3%	13%	13%	11%	12%
3 000 à 6 000 entrées	3%	19%	19%	14%	21%
6 000 à 10 000 entrées	1%	9%	9%	5%	12%
10 000 à 50 000 entrées	0%	9%	9%	5%	12%
Plus de 50 000 entrées	0%	6%	7%	3%	13%



# PRINCIPALES ÉVOLUTIONS 2008-2009

## FORTE HAUSSE DE LA BILLETTERIE LIÉE À L'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION MOYENNE ET DU PRIX MOYEN DU BILLET

Après la nette réduction de l'assiette déclarée constatée en 2008 (-11%), l'année 2009 s'inscrit en très forte hausse : le montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe augmente de 42% du fait de la très forte hausse de la billetterie déclarée (+43%).

En effet, l'assiette déclarée pour les représentations gratuites s'est légèrement réduite (-2%) alors que le nombre de représentations se réduisait de 11% malgré une forte hausse du nombre de déclarants pour ce type de représentations (+46%).

La forte hausse de la billetterie des représentations payantes s'explique pour une part très faible par la hausse du nombre de représentation (+3%). Elle s'explique pour plus de la moitié par une hausse de la fréquentation payante moyenne (+20%) et pour plus de 40% de la hausse par l'augmentation du prix moyen du billet (+17%). L'accroissement du nombre de déclarants (+9% pour les représentations payantes) n'a semble t-il que peu joué dans cette hausse globale à l'exception notable toutefois des quelques cabarets qui ont commencé à déclarer des représentations en fin d'année 2009 et qui, bien que peu nombreux, ont contribué à faire augmenter le nombre de représentations, la fréquentation et l'assiette déclarée (voir ci-après la partie détaillée par genre de spectacles).

La mesure des évolutions pour les 1 875 déclarants communs<sup>1</sup> aux années 2008 et 2009, indique que les « nouveaux déclarants » (qui peuvent avoir déclaré avant 2008) ont eu tendance à compenser la baisse du nombre de représentations observée dans l'échantillon des déclarants communs. Ils ont compensé une partie de la baisse du nombre et de l'assiette déclarée des représentations gratuites. En revanche, ils ont accentué la tendance à la hausse de la fréquentation moyenne par représentation payante et du prix moyen hors taxe du billet déjà observée dans l'échantillon commun des déclarants. En effet, bien que moins marquée, la hausse de la fréquentation totale des représentations payantes (+11%) et de la billetterie (+29%) des 1 875 déclarants communs aux années 2008 et 2009 est très sensible.

La concentration des représentations payantes au sein des principaux déclarants par montant cumulé de billetterie s'est accentuée en 2009 par rapport à 2008 : en 2008, les 20 principaux déclarants concentraient 6% du nombre de représen-

tations pour 48% de la billetterie ; en 2009, ils concentrent 11% du nombre de représentations pour 57% de la billetterie. L'entrée dans ces 20 principaux déclarants en 2009 des grands cabarets parisiens a contribué à augmenter la part dans le nombre de représentations. On notera toutefois que 11 des 20 principaux déclarants sont communs aux deux années. Ce sont donc les spectacles de forte notoriété qui ont eu lieu dans des lieux de grande jauge à des prix moyens élevés qui ont tiré la fréquentation et la billetterie totale vers le haut en 2009 alors même qu'ils expliquaient grandement la baisse générale constatée en 2008 par rapport à 2007. On remarquera cependant que la hausse en 2009 fait plus que compenser la baisse de 2008.

Concernant les jauges moyennes utilisées, à défaut de disponibilité exhaustive des jauges des lieux, l'analyse de l'évolution de la fréquentation moyenne observée par représentation payante fait apparaître un fort accroissement du nombre et de la billetterie des représentations ayant réuni plus de 50 000 spectateurs (de 2 à 19 représentations et de 11,9 à 77,2 millions d'euros). Avec un nombre comparable entre 2008 et 2009, les représentations qui ont accueillis plus de 10 000 entrées payantes ont eu tendance à glisser de la classe des 10 000 à 50 000 entrées payantes à celle des plus de 50 000 entrées payantes. Cela s'explique par l'utilisation de lieux de jauges supérieures (grands stades notamment) et par l'accroissement de la fréquentation dans les lieux de même jauge.

1. Ces déclarants communs concentrent 84% du nombre de représentations payantes et de leur fréquentation, 82% de la billetterie, 93% du nombre de représentations gratuites pour 94% du montant des contrats de cession en 2009. Pour mémoire, en 2008, ils représentaient 91% du nombre de représentations payantes et de leur fréquentation, de la billetterie et 97% du nombre de représentations gratuites et du montant des contrats de cession.

### Représentations déclarées pour 2008 et 2009 - Evolution globale pour l'ensemble des déclarants

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% D'ÉVOLUTION (EN NOMBRE ET EN EUROS)	REPRÉSENTATIONS			RATIOS : REPRÉSENTATIONS PAYANTES	
	total	payantes	gratuites	par représentation	par entrée payante
<b>NOMBRE DE DÉCLARANTS</b>	13%	9%	46%		
Nombre de représentations	0%	3%	-11%		
Nombre total d'entrées		21%		18%	
dont nombre d'entrées payantes		23%		20%	
dont nombre d'entrées exonérées		6%		3%	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	42%	43%	-2%		17%

### Représentations déclarées pour 2008 et 2009 Evolution pour les 1875 déclarants communs aux années 2008 et 2009

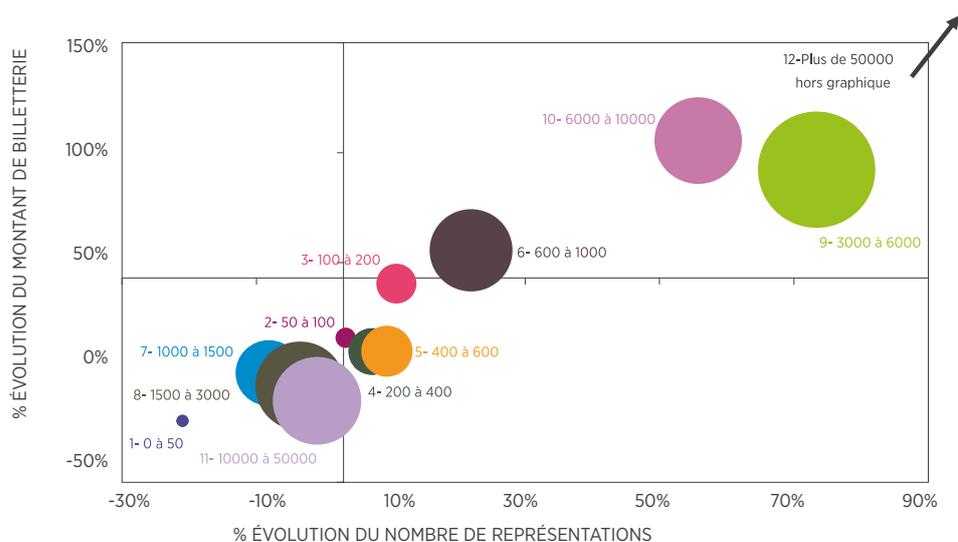
Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% D'ÉVOLUTION (EN NOMBRE ET EN EUROS)	REPRÉSENTATIONS			RATIOS : REPRÉSENTATIONS PAYANTES	
	total	payantes	gratuites	par représentation	par entrée payante
<b>NOMBRE DE DÉCLARANTS</b>	0%	0%	5%		
Nombre de représentations	-7%	-5%	-15%		
Nombre total d'entrées		11%		18%	
dont nombre d'entrées payantes		13%		19%	
dont nombre d'entrées exonérées		-2%		3%	
Montant des recettes de billetterie et des contrats de cession hors taxe	28%	29%	-6%		14%

### Evolution des représentations payantes déclarées en fonction de la fréquentation moyenne observée par représentation en 2008-2009 (Ensemble des déclarants)

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différentes classes dans le total du montant de taxe déclarée en 2009

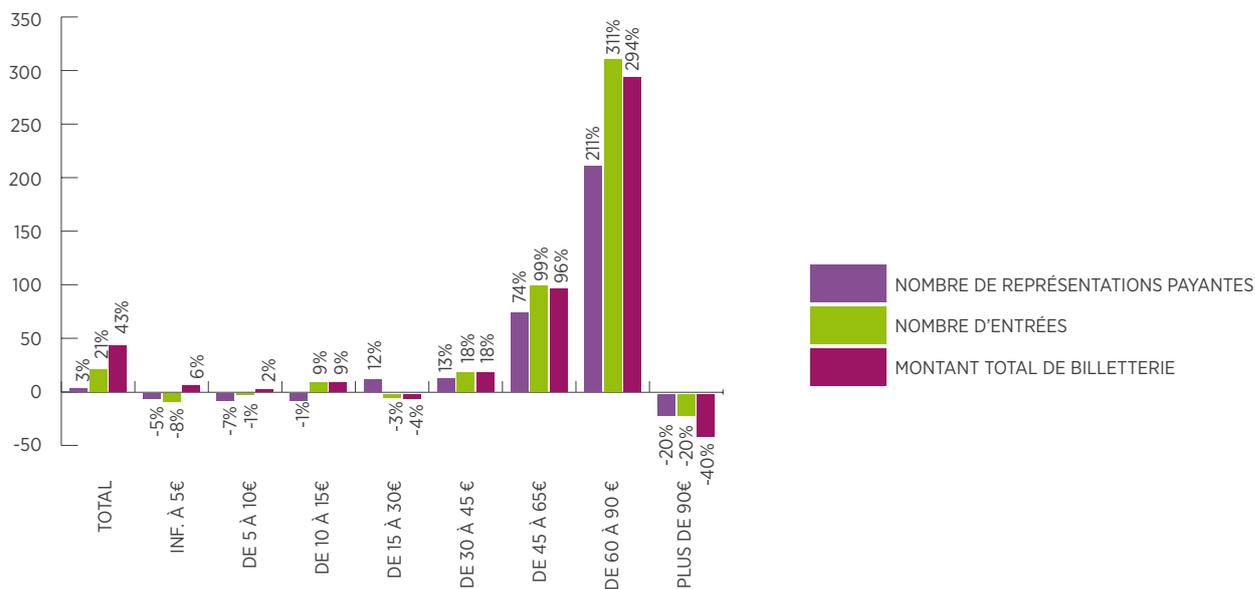


#### NOTE DE LECTURE

Les représentations payantes dont la moyenne de fréquentation se situe dans la classe « 6- de 600 à 1000 entrées » représentent en 2009 11% du montant total de billetterie déclarée (taille de la bulle) et ont connu entre 2008 et 2009 une hausse de 22% en nombre et de 56% en montant de billetterie. Elles ont progressé plus vite que la moyenne des représentations payantes, tant en nombre (+3%) qu'en montant de billetterie (+43%).

## Evolution 2008-2009 des représentations payantes en fonction des classes de prix moyen calculé (Ensemble des déclarants)

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)



Le phénomène de glissement d'une classe à l'autre a été comparable pour les autres classes de fréquentation moyenne par représentation. Ainsi les représentations de spectacles qui ont réuni de 3 000 à 6 000 et de 6 000 à 10 000 spectateurs ont-elles eu tendance à fortement croître tant en nombre qu'en montant de billetterie alors que celles réunissant de 1 000 à 1 500 et de 1 500 à 3 000 spectateurs ont vu leur nombre et leur poids dans le total de la billetterie baisser. Nous ne disposons pas à ce stade d'informations suffisamment précises pour identifier si le glissement pour ces deux dernières classes de représentations a eu lieu vers la classe supérieure (de 6 000 à 10 000) ou vers la classe inférieure (de 600 à 1 000, qui a eu tendance elle aussi à connaître une forte augmentation du nombre de représentations et de la billetterie). Il est probable que les deux phénomènes se sont conjugués.

Parmi les classes de fréquentation moyenne inférieure à 600 entrées, c'est la classe des 100 à 200 qui a connu la plus forte augmentation en nombre de représentation (+11%), en fréquentation (+11%) et en billetterie (+40%). Les autres, à l'exception notable des très petites représentations (moins de 50 entrées) en baisse, ont progressé mais moins rapidement que la moyenne.

Ce poids plus important des représentations dans des lieux de grande jauge avec une fréquentation moyenne supérieure s'est conjugué à des prix moyens pratiqués plus élevés : les représentations dont les prix étaient compris entre 45 et 90 euros ont été beaucoup plus nombreuses en 2009 (1 870 représentations en 2009 contre 850 en 2008) pour un total de 253 millions d'euros de billetterie au lieu de 90 millions en 2008).

### BONNE TENUE DES « GROSSES PRODUCTIONS » : TOURNÉES, DATES ÉVÉNEMENTIELLES ET GRANDS FESTIVALS, BILAN PLUS MITIGÉ POUR LES AUTRES

Les grosses productions couvrant les grandes tournées et les dates événementielles des vedettes internationales ont donc tiré la billetterie et la fréquentation totale à la hausse.

La très forte croissance de la diffusion constatée sur le réseau des Zénith en témoigne. Le nombre de représentations y a progressé de 17% en 2009 par rapport à 2008, le nombre total d'entrées de 37% et les recettes de billetterie de 67%. Mais les grandes tournées ne se sont pas cantonnées à ce réseau de salles.

Les « grosses productions », regroupant les grandes tournées et les représentations événementielles (concerts isolés ou dates françaises de tournées internationales, hors séries de représentations des cabarets, revues et plateaux de festivals), ont eu un poids beaucoup plus grand dans la diffusion totale en 2009 qu'en 2008. Les spectacles qui ont généré en 2008 comme en 2009 plus de 5 millions d'euros d'assiette (de billetterie dans leur quasi-totalité) ont concentré 960 représentations en 2009 pour 231 millions d'euros d'assiette contre 341 représentations et 79 millions d'euros d'assiette en 2008. 8 spectacles étaient dans cette catégorie en 2008, 17 en 2009. Les spectacles ayant généré chacun plus de 10 millions d'euros d'assiette ont à eux seuls vu leur poids passer de 10 à 29% de l'assiette totale avec 3 spectacles en 2008 (Madonna, Christophe Mae, Céline Dion) et 8 spectacles en 2009 (Johnny Hallyday, Mylène Farmer, Cléopâtre dernière reine d'Égypte, U2, Age tendre et têtes de bois, Mozart l'opéra rock, Gad Elmaleh et AC/DC).

Les principaux festivals ont quant à eux progressé tant en termes de nombre de représentations que d'assiette déclarée mais cette hausse a été inférieure à la moyenne générale constatée, ce qui a conduit à réduire légèrement leur poids dans la diffusion globale en 2009. A titre d'illustration, les 20 plus gros festivals ont représenté une assiette en hausse de 12% entre 2008 et 2009, soit 8% de l'assiette totale déclarée en 2008 et 6% en 2009. On notera cependant que parmi les 18 festivals communs dans le classement des 20 premiers festivals en termes d'assiette en 2008 et en 2009, la moitié ont vu leur assiette augmenter et l'autre leur assiette baisser (le succès des premiers faisant plus que compenser les difficultés des autres).

L'analyse comparée de la saisonnalité mensuelle sur les trois dernières années fait apparaître que le nombre de représentations enregistré chaque mois a été comparable, voire un peu inférieur, en 2009 à celui de 2008 et 2007, à l'exclusion notable des deux derniers mois de l'année qui correspondent notamment à l'arrivée des déclarations en provenance des cabarets. En revanche, le montant de l'assiette de billetterie et de contrats de cession hors taxe a eu tendance à être supérieur et notamment au cours des mois de mai, juin, juillet et d'octobre, novembre, décembre. Les bons résultats moyens des principaux festivals d'été en termes d'assiette (hausse de 10%) expliquent une partie de cette hausse sur les mois de juin et juillet notamment. Mais c'est surtout l'effet « grosses productions » qui a joué avec les tournées de Mylène Farmer et Johnny Hallyday ou encore le passage au Stade de France de mai à juillet de Kassav, AC/DC, Depeche Mode, Unigted, U2...

**EN CONCLUSION**

**Ce sont principalement les cabarets et les « grosses productions » qui ont entraîné la hausse constatée de la billetterie. Si l'on exclut les cabarets (qui sont entrés dans le périmètre des déclarations effectives fin 2009) et les spectacles ayant généré plus de 5 millions d'euros d'assiette en 2008 comme en 2009, l'évolution du nombre de représentation est en baisse de 4% en 2009 et l'assiette de 1%.**

**Saisonnalité mensuelle de la diffusion de spectacles de variétés et de musiques actuelles**

Répartition du nombre de représentations par mois de la date de représentation (hors mois non déterminé) (en nombre de représentations)



Répartition du montant de l'assiette déclarée par mois de la date de représentation (hors mois non déterminé) (en millions d'euros)





# 02

## Représen- tations par genre

**ELÉMENTS CLÉS  
POUR 2009.....P.22**

**PRINCIPALES  
ÉVOLUTIONS  
2008-2009.....P.26**

## ÉLÉMENTS CLÉS POUR 2009

Les différents spectacles déclarés au CNV sont classifiés par genre ce qui permet d'établir tous les ans la part de chacun des genres dans la diffusion des spectacles vivants de variétés et de musiques actuelles<sup>1</sup>.

En 2009, les spectacles de Chanson<sup>2</sup> regroupent des artistes de forte notoriété tels qu'Olivia Ruiz, -M-, Julien Clerc, Patricia Kaas, Alain Souchon et d'autres moins reconnus comme Aldebert, Alexis HK, Cœur de Pirate, Carmen Maria Vega. Ils représentent 25% des représentations déclarées au CNV et 37% de l'assiette de la taxe. C'est le genre prédominant avec plus de 6 millions de spectateurs pour les représentations payantes et le nombre le plus important de représentations à entrées gratuites avec 1 814 représentations, soit 33% de l'ensemble de ce type de représentations.

La catégorie Pop-Rock et assimilés avec 13% des représentations et 22% de l'assiette est le deuxième genre le plus fréquent. On y retrouve des formations comme Indochine, Muse, Coldplay, Superbus et d'autres dans des styles différents comme Gossip, Rammstein, Izia, Bloc Party ou Pony Pony Run Run. Avec 4 millions d'entrées, ce genre concentre 21% de la fréquentation des représentations payantes.

En termes du nombre de représentations, le Jazz et musiques improvisées cumule au même niveau que le genre Pop Rock et assimilés avec 13% des représentations déclarées. Cependant, l'assiette générée est bien moins importante (4%). Cela s'explique notamment par un prix moyen par entrée payante plus bas (19 euros comparés à 38 euros pour la Chanson et 36 euros pour le Pop-Rock) et par une diffusion dans des lieux à plus petite jauge (90% des représentations payantes ont des fréquentations moyennes se répartissant entre 1 et 600 entrées par représentation et contribuent à 58% aux recettes de billetterie hors taxe attribuées à ce genre musical). Des artistes tels qu'Al Jarreau, Keith Jarrett, Maceo Parker, Melody Gardot, Jean-Jacques Milteau, Sonny Rollins et une multitude d'autres se sont produits en 2009.

Les Musiques du monde (Kassav, Kalinka, Amadou & Mariam, Salif Keita, Chico & Les Gypsies, Youssou N'Dour...) ont un profil proche de celui du Jazz et musiques improvisées avec un prix moyen de 19 euros et une part de la fréquentation sensiblement identique (5%). Seuls le nombre de représentations et le volume de l'assiette sont un peu plus faibles. La relative importance du nombre des représentations gratuites est une autre caractéristique commune à ces deux genres

musicaux. A eux deux, ils concentrent 32% du nombre total de représentations à entrées gratuites et 26% du montant total des contrats de cession déclarés.

Les Musiques électroniques (Martin Solveig, Laurent Garnier, David Guetta, Birdy Nam Nam...) et le Rap - Hip Hop - Reggae et assimilé (Kery James, Grand Corps Malade, Diam's, Danakil...) sont les genres les moins présents au niveau du nombre de représentations (7% à eux deux) et de l'assiette (4%). Regroupés, ils représentent presque 1 million et demi d'entrées pour les représentations payantes, soit 8% de la fréquentation totale.

Les spectacles d'humour (musical ou non), incluant les « One Man Show » comme ceux de Nicolas Canteloup, Dany Boon, Stéphane Guillon ou encore Anne Roumanoff, représentent 21% du nombre total de représentations et 11% de l'assiette déclarée. Comme pour le Jazz et musiques improvisées, les représentations payantes ont dans leur grande majorité (82%) des fréquentations moyennes oscillant entre 1 et 600 entrées mais elles ne représentent que 21% des recettes de billetterie (beaucoup moins que pour le Jazz et musiques improvisées). 68% de ces recettes sont générés par des spectacles d'artistes à forte notoriété se produisant dans des lieux beaucoup plus importants avec une fréquentation moyenne de plus de 1 000 spectateurs par représentation.

Les Comédies musicales et Autres spectacles (incluant les spectacles sur glace et de danse, les attractions visuelles, etc.) représentent 13% de l'assiette déclarée et 9% du nombre de représentations. Ce type de spectacles, tels que « Cléopâtre dernière Reine d'Égypte », « Mozart l'Opéra Rock », « West Side Story », « La marche des dinosaures », « Stomp », « Holiday on Ice » ont rassemblés presque 2,5 millions de personnes soit 13% de la fréquentation totale des représentations payantes.

1. La classification par genre est faite par les déclarants. Certains artistes ou spectacles peuvent être classés dans des genres différents selon les déclarants (entre Chanson et Pop-Rock etc. : entre musiques traditionnelles et musique de monde - ces deux catégories ont été regroupées en une seule catégorie intitulée « Musiques du monde » dans les résultats présentés. Pour la présentation de ces chiffres, quelques harmonisations ont été opérées sur la base brute des déclarations pour des couples artistes-spectacles identiques classés initialement dans des genres différents.
2. Il s'agit de la Chanson au sens large recouvrant des réalités très diverses, ce genre étant déclaré pour tout spectacle de genre chanté qu'il soit francophone ou non pour peu qu'il bénéficie d'une forte notoriété.

Il faut noter la création fin 2008 d'une nouvelle catégorie les « Cabarets et Revues » qui pour 2009 représente déjà 5% de l'assiette déclarée et 3% des représentations. Ce sont les spectacles du Moulin Rouge, du Crazy Horse et du Lido qui contribuent pour la quasi-totalité aux représentations

comptabilisées dans ce genre en 2009. Quelques grandes différences avec les autres esthétiques répertoriées : le montant du prix moyen par entrée qui est plus élevé, aux alentours de 60 euros ainsi que la production en séries de représentations en lieux fixes.

### Ensemble des représentations déclarées par genre en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS ET EN RÉPARTITION (EN % EN COLONNE)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS			MONTANT DE L'ASSIETTE DÉCLARÉE		
	total	payantes	gratuites	total	rep. payantes	rep. gratuites
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>40 496</b>	<b>34 963</b>	<b>5 533</b>	<b>605 425 733 €</b>	<b>593 388 508 €</b>	<b>12 037 225 €</b>
Chanson	25%	24%	33%	37%	37%	49%
Comédie musicale	3%	3%	0%	8%	8%	0%
Jazz et musiques improvisées	13%	13%	18%	4%	3%	15%
Pop-Rock et genres assimilés	13%	14%	8%	22%	23%	9%
Rap-Hip hop-Reggae et assimilés	4%	4%	2%	3%	3%	2%
Musiques électroniques	3%	3%	2%	1%	1%	1%
Musiques du monde	9%	8%	14%	3%	3%	11%
Humour (1)	21%	23%	5%	11%	11%	5%
Cabarets, revues (2)	3%	4%	0%	5%	5%	0%
Autres (3)	6%	4%	19%	5%	5%	8%

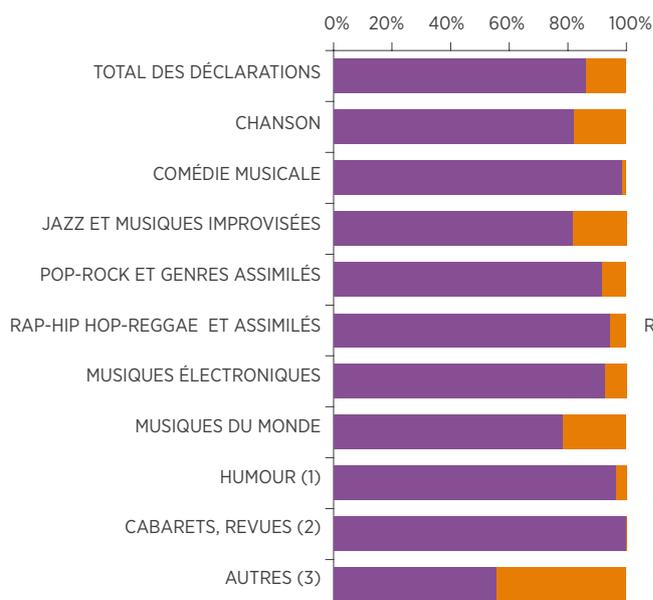
(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Genre introduit fin 2008

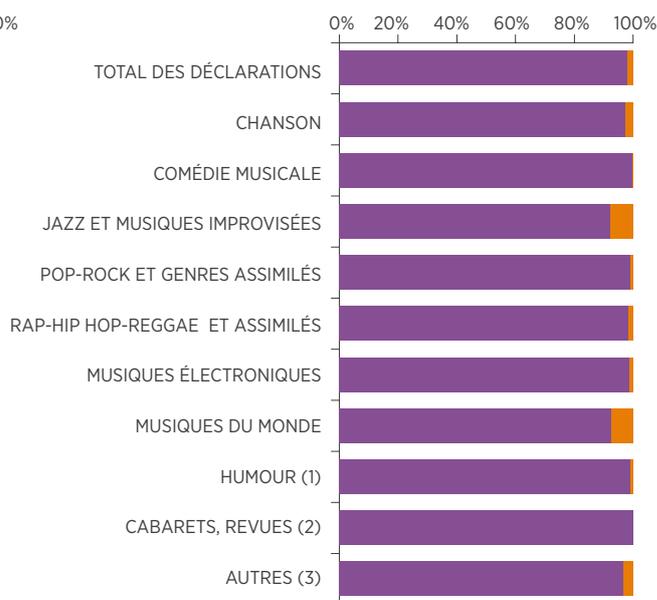
(3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

### Répartition des représentations entre payantes et gratuites en fonction du genre en 2009

Répartition du nombre de représentations par genre  
(en nombre de représentations, % en ligne)



Répartition de l'assiette déclarée par genre  
(en montant d'assiette, % en ligne)



PART DES REPRÉSENTATIONS À ENTRÉE PAYANTE  
 PART DES REPRÉSENTATIONS À ENTRÉE GRATUITE

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Genre introduit fin 2008

(3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

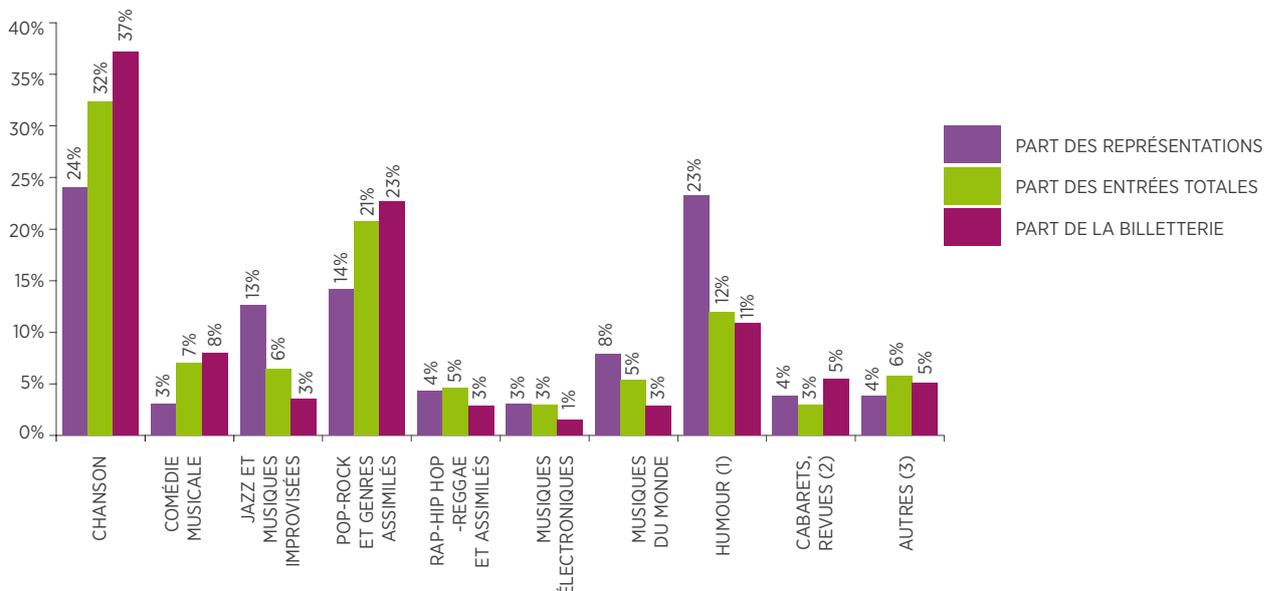
## Représentations payantes déclarées par genre en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS	NOMBRE DE RE-PRÉSENTATIONS	NOMBRE D'ENTRÉES DÉCLARÉES			MONTANT DE LA BILLETTERIE
		total	payantes	gratuites	
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>34 963</b>	<b>19 415 466</b>	<b>17 893 807</b>	<b>1 521 659</b>	<b>593 388 508 €</b>
Chanson	8 388	6 281 845	5 869 185	412 660	220 455 159 €
Comédie musicale	1 064	1 355 056	1 244 518	110 538	47 636 490 €
Jazz et musiques improvisées	4 406	1 254 110	1 095 127	158 983	20 764 957 €
Pop-Rock et genres assimilés	4 944	4 034 518	3 772 165	262 353	134 607 252 €
Rap-Hip hop-Reggae et assimilés	1 515	888 360	812 980	75 380	17 010 171 €
Musiques électroniques	1 076	576 719	507 169	69 550	8 633 053 €
Musiques du monde	2 771	1 038 798	905 087	133 711	17 098 984 €
Humour (1)	8 117	2 311 966	2 110 888	201 078	64 453 619 €
Cabarets, revues (2)	1 354	564 993	547 655	17 338	32 608 017 €
Autres (3)	1 328	1 109 101	1 029 033	80 068	30 120 806 €

## Répartition des représentations payantes déclarées par genre en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)



Les représentations déclarées au CNV sont qualifiées comme ayant eu lieu ou non dans le cadre d'un festival. Cette information permet d'estimer le poids des festivals dans les différents genres<sup>4</sup>.

Certains genres comme le Jazz et musiques improvisées, les Musiques électroniques et les Musiques du monde sont très présents dans les festivals et d'autres pratiquement absents comme l'Humour ou les Comédies musicales.

- En ce qui concerne le Jazz et musiques improvisées, 21% des représentations se sont déroulées dans un contexte festivalier. Le poids des festivals dans les représentations payantes de cette catégorie est non négligeable puisque qu'il représente 44% des entrées totales et 46% des recettes de billetterie réalisées. En revanche, il est beaucoup moins sensible dans la diffusion des représentations gratuites dans un contexte festivalier.

- Pour les Musiques du monde et les Musiques électroniques, plus d'un tiers des recettes de billetterie déclarées et presque 40% de la fréquentation de chacun de ces genres sont réalisées dans le cadre des festivals. En termes de représentations gratuites, 57% du montant total des contrats de cession relevant des Musiques électroniques sont déclarés dans un contexte de festival.

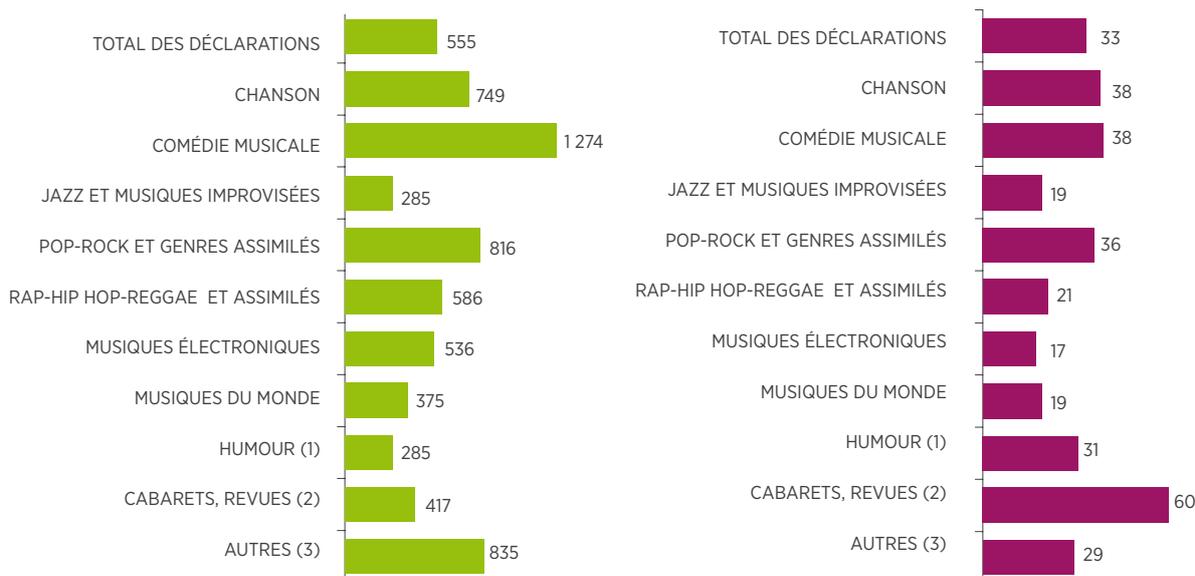
1. Humour musical et non musical, sketches, one man show .

2. Genre introduit fin 2008.

3. Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

4. Rappelons qu'il s'agit d'estimations. Chaque représentation déclarée dans le cadre d'un festival a été classée par genre et pas le festival lui-même dans son intégralité, sauf en cas de déclaration groupée sans précision par représentation pour certains festivals. Auquel cas, le genre dominant proposé par le festival a été attribué à l'ensemble des représentations qui ont été déclarées.

### Caractéristiques des représentations payantes par genre en 2009



**■** NOMBRE MOYEN D'ENTRÉES TOTALES PAR REPRÉSENTATION  
**■** MONTANT MOYEN DU BILLET HORS TAXE PAR ENTRÉE PAYANTE

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show  
 (2) Genre introduit fin 2008  
 (3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

### Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals en part du total des représentations en 2009 Poids des festivals par genre

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS ET EN % DU TOTAL DES REPRÉSENTATIONS (LECTURE DES % EN LIGNE)	REPRÉSENTATIONS TOTALES		REPRÉSENTATIONS PAYANTES			REPRÉSENTATIONS GRATUITES	
	nombre	montant de l'assiette	nombre	entrées totales	recettes de billetterie ht	nombre	contrats de cession ht
<b>RAPPEL DU TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>40 496</b>	<b>605 425 733 €</b>	<b>34 963</b>	<b>19 415 466</b>	<b>593 388 508 €</b>	<b>5 533</b>	<b>12 037 225 €</b>
<b>POIDS DES FESTIVALS DANS LE TOTAL</b>	<b>12%</b>	<b>13%</b>	<b>12%</b>	<b>20%</b>	<b>13%</b>	<b>10%</b>	<b>18%</b>
Chanson	15%	11%	16%	20%	11%	9%	15%
Comédie musicale	1%	1%	1%	1%	1%	7%	31%
Jazz et musiques improvisées	21%	43%	24%	44%	46%	9%	14%
Pop-Rock et genres assimilés	13%	20%	12%	27%	20%	17%	26%
Rap-Hip hop-Reggae et assimilés	12%	19%	11%	20%	18%	30%	46%
Musiques électroniques	15%	36%	14%	38%	36%	32%	57%
Musiques du monde	21%	33%	22%	37%	33%	18%	36%
Humour (1)	4%	3%	4%	4%	3%	3%	5%
Cabarets, revues (2)	1%	0%	1%	1%	0%	100%	100%
Autres (3)	5%	1%	7%	3%	1%	2%	6%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show  
 (2) Genre introduit fin 2008  
 (3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

#### NOTE DE LECTURE

La première ligne présente le total des valeurs pour l'ensemble des déclarations. La deuxième ligne indique le poids des festivals dans le total de ces valeurs. Les lignes suivantes indiquent pour chacun des genres de spectacles le poids des festivals dans l'ensemble des déclarations. Par exemple : 15% des représentations du genre Chanson ont eu lieu dans un cadre festivalier ; elles représentent 11% du total de l'assiette déclarée.

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS 2008-2009

Les évolutions de 2008 à 2009 sont très nettes et s'expliquent essentiellement par la présence ou non des « grosses productions » dans les différents genres.

Les spectacles de Chanson augmentent de 72% l'assiette déclarée par rapport à 2008 pour une faible augmentation de 3% du nombre des représentations. Les tournées d'artistes à forte notoriété en 2009 comme celles de Benabar, Johnny Hallyday, Mylène Farmer ou encore du spectacle Age tendre et têtes de bois ont contribué fortement à la hausse de cette catégorie. Les 15 premiers spectacles de chanson en termes de taxe déclarée en 2008 représentaient 51% de l'assiette. En 2009, les 15 premiers comptabilisent presque 150 millions de recettes soit 66% de l'assiette du genre Chanson pour 6% des représentations. Il faut noter la forte progression de 36% du nombre d'entrées des représentations payantes qui est liée à la production de spectacles dans des équipements de très grande capacité de type grands stades. En 2008, les représentations ayant eu une fréquentation moyenne supérieure à 10 000 entrées représentaient 22% des recettes de billetterie et 12% du nombre total des entrées. En 2009, c'est 35% des recettes de billetterie et 22% du nombre total d'entrées. Par cet écart, l'effet des « grosses productions » est une nouvelle fois démontré. L'augmentation du prix moyen du billet passant en 2009 de 30 euros à 38 euros (soit +27%) contribue également à l'évolution des recettes générées par la production des spectacles de Chanson.

Le genre Pop Rock et assimilés subit une légère diminution du nombre de ses représentations par rapport à 2008 (-5%) mais l'assiette augmente (+27%) et la fréquentation continue de progresser (15% d'entrées supplémentaires pour les représentations payantes et une hausse de 18% du nombre moyen d'entrées par représentation). L'accroissement des recettes de billetterie s'explique une nouvelle fois par la présence de grands « shows » tels que ceux d'AC/DC, U2, Depeche Mode ou Lenny Kravitz qui représentent à eux quatre 30% de l'assiette déclarée dans le genre Pop-Rock. Le prix moyen a augmenté également de 9%, passant de 33 euros à 36 euros.

Les Comédies musicales marquent une augmentation de 103% de leur assiette par rapport à 2008. La fréquentation par rapport à l'année précédente est en forte progression, soit 81% d'entrées en plus pour les représentations payantes. Cependant, une diminution de 13% du nombre de ces dernières indique là aussi l'impact des productions importantes. Des comédies musicales à fort succès telles que Cléopâtre dernière Reine d'Égypte et Mozart l'Opéra Rock ont forte-



ment contribué à ces évolutions : 72% de l'assiette déclarée pour les comédies musicales sont attribués à ces deux spectacles. L'augmentation de 109% du nombre moyen d'entrées par représentation et du prix moyen (+12%) indique bien la présence de spectacles « grand format » ayant eu lieu dans des salles de volume important.

Les spectacles d'humour connaissent une forte évolution de l'assiette (+ 27%) pour un nombre de représentations équivalent à l'année précédente. La part de spectateurs a aussi fortement progressé en 2009 soit 21% d'entrées supplémentaires pour les représentations payantes, qui se confirme par la même augmentation du nombre d'entrée moyen par représentation. Les tournées d'humoristes reconnus comme Franck Dubosc, Valérie Lemerrier, Gad Elmaleh ou du spectacle de Paul Dewandre dans des salles de type Zénith ont été plus importantes en 2009. En isolant uniquement les représentations payantes de la catégorie Humour de 2008 et 2009, ayant eu lieu dans le réseau des Zénith, une progression de 271% des recettes de billetterie est observable pour des représentations payantes en augmentation (+146%) et ainsi que leur fréquentation (+234%). On mesure là l'effet « grosses productions » dans cette catégorie de spectacle.

Les évolutions pour les Cabarets et Revues sont difficiles à commenter du fait de la création récente de cette catégorie dans les déclarations des représentations au CNV. Les données 2010 permettront sans doute d'établir de véritables évolutions. Cependant, les Cabarets et Revues semblent avoir une marge de progression importante dans les années à venir et impacteront sans doute sensiblement les données de la diffusion des spectacles vivants.

Les Musiques électroniques sont la catégorie qui connaît la seule véritable augmentation du nombre de ses représentations (+21%). Cela se traduit par une progression du nombre de spectateurs (+49%) et des recettes de billetterie pour les représentations payantes (+14%). Sur l'ensemble des tranches des fréquentations moyennes, le nombre de représentations augmente et plus particulièrement pour les représentations entre 600 et 1 000 entrées avec un accroissement sensible de 138%. L'accès des Musiques électroniques à des scènes de taille moyenne et à des festivals diversifie la diffusion de ce style musical. En 2008, 73% des recettes de billetterie étaient imputables aux représentations ayant une fréquentation de plus de 1 500 entrées. En 2009, ces manifestations ne représentent plus que 60% des recettes.

Les genres en diminution sont :

- le Jazz et musiques improvisées sur l'ensemble des variables avec un nombre de représentations en baisse de 11% et une diminution du nombre d'entrées de 10% et de l'assiette de la taxe déclarée de 12%,
- et le Rap- Hi Hop – Reggae qui perd 21% en nombre d'entrées et 35% de son assiette. Ces évolutions s'expliquent notamment par l'effet inverse à celui des autres esthétiques, c'est-à-dire à par la présence moins importante en 2009 qu'en 2008 d'artistes de grande renommée dans des lieux de diffusion de grande capacité. Rappelons que ces deux genres avaient fortement crû en 2008 par rapport à 2007.

Le nombre de représentations gratuites est en diminution sur pratiquement l'ensemble des genres. On note des baisses allant de -5% à -67% selon les différentes esthétiques répertoriées à l'exception des Musiques du monde et de l'Humour.

En résumé, l'effet « grosses productions » impacte fortement les genres Chanson, Pop Rock, Comédie musicale et Humour. Il vient expliquer les importantes évolutions positives constatées sur ces catégories en termes de recettes issues de la production des spectacles et de fréquentation.

### Evolution de l'ensemble des représentations déclarées par genre en 2008-2009 (Ensemble des déclarants)

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% D'ÉVOLUTION (EN NOMBRE ET EN EUROS)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS			MONTANT DE L'ASSIETTE DÉCLARÉE		
	total	payantes	gratuites	total	rep. payantes	rep. gratuites
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	0%	3%	-11%	42%	43%	-2%
Chanson	3%	5%	-5%	72%	74%	6%
Comédie musicale	-14%	-13%	-22%	103%	103%	-21%
Jazz et musiques improvisées	-11%	-6%	-28%	-12%	-14%	7%
Pop-Rock et genres assimilés	-5%	-3%	-24%	27%	27%	17%
Rap-Hip hop-Reggae et assimilés	3%	7%	-36%	-35%	-35%	-63%
Musiques électroniques	21%	36%	-50%	13%	14%	-48%
Musiques du monde	6%	3%	21%	-3%	-2%	-9%
Humour (1)	2%	0%	124%	27%	27%	23%
Cabarets, revues (2)	272%	275%	-67%	1102%	1109%	-88%
Autres (3)	-20%	-23%	-17%	-3%	-2%	-16%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

(2) Genre introduit fin 2008

(3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

## Evolution des représentations payantes déclarées par genre en 2008-2009 (Ensemble des déclarants)

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% D'ÉVOLUTION (EN NOMBRE ET EN EUROS)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE D'ENTRÉES DÉCLARÉES			MONTANT DE LA BILLETTERIE
		total	payantes	gratuites	
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>3%</b>	<b>21%</b>	<b>23%</b>	<b>6%</b>	<b>43%</b>
Chanson	5%	36%	37%	15%	74%
Comédie musicale	-13%	81%	81%	77%	103%
Jazz et musiques improvisées	-6%	-10%	-8%	-21%	-14%
Pop-Rock et genres assimilés	-3%	15%	16%	0%	27%
Rap-Hip hop-Reggae et assimilés	7%	-21%	-22%	-8%	-35%
Musiques électroniques	36%	49%	48%	59%	14%
Musiques du monde	3%	-5%	-5%	2%	-2%
Humour (1)	0%	21%	22%	9%	27%
Cabarets, revues (2)	275%	1074%	1136%	356%	1109%
Autres (3)	-23%	-6%	-5%	-23%	-2%

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

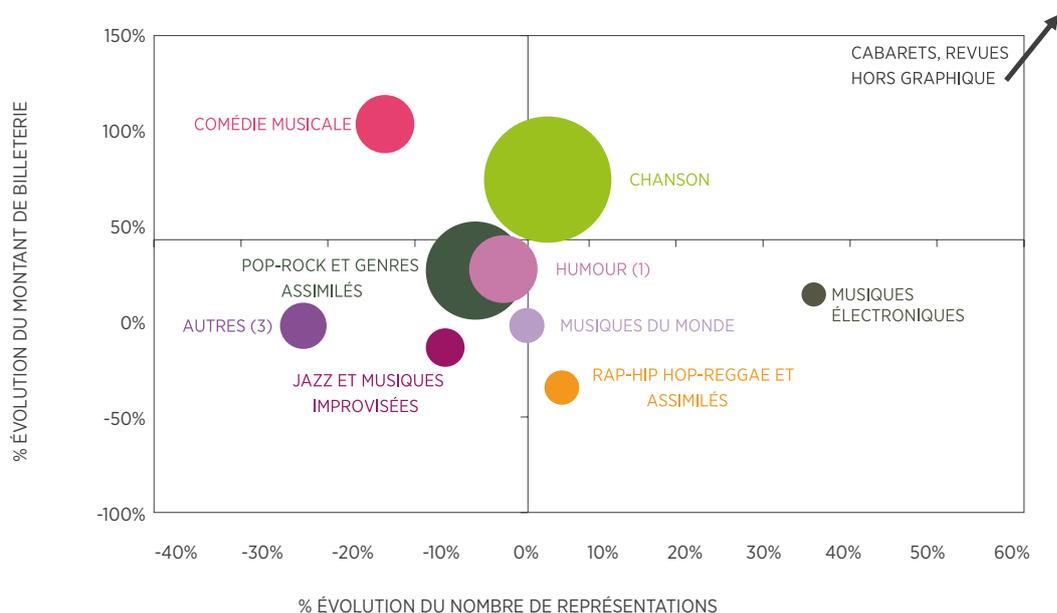
(2) Genre introduit fin 2008

(3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

## Evolution des représentations payantes déclarées par genre 2008-2009

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différents genre dans le total du montant de taxe déclarée en 2009



(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show

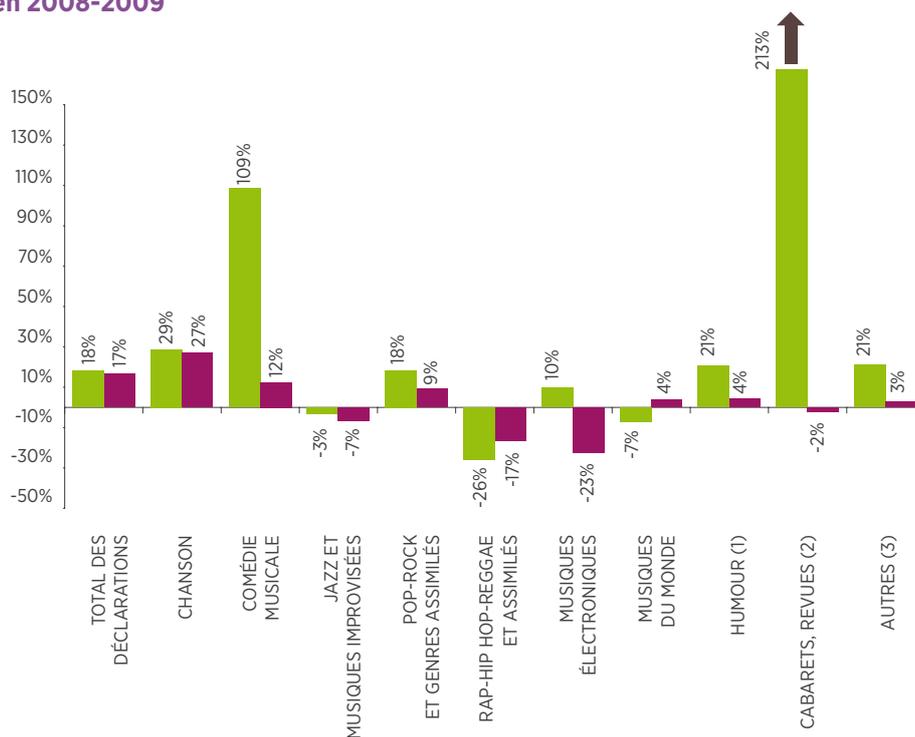
(2) Genre introduit fin 2008

(3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.

### NOTE DE LECTURE

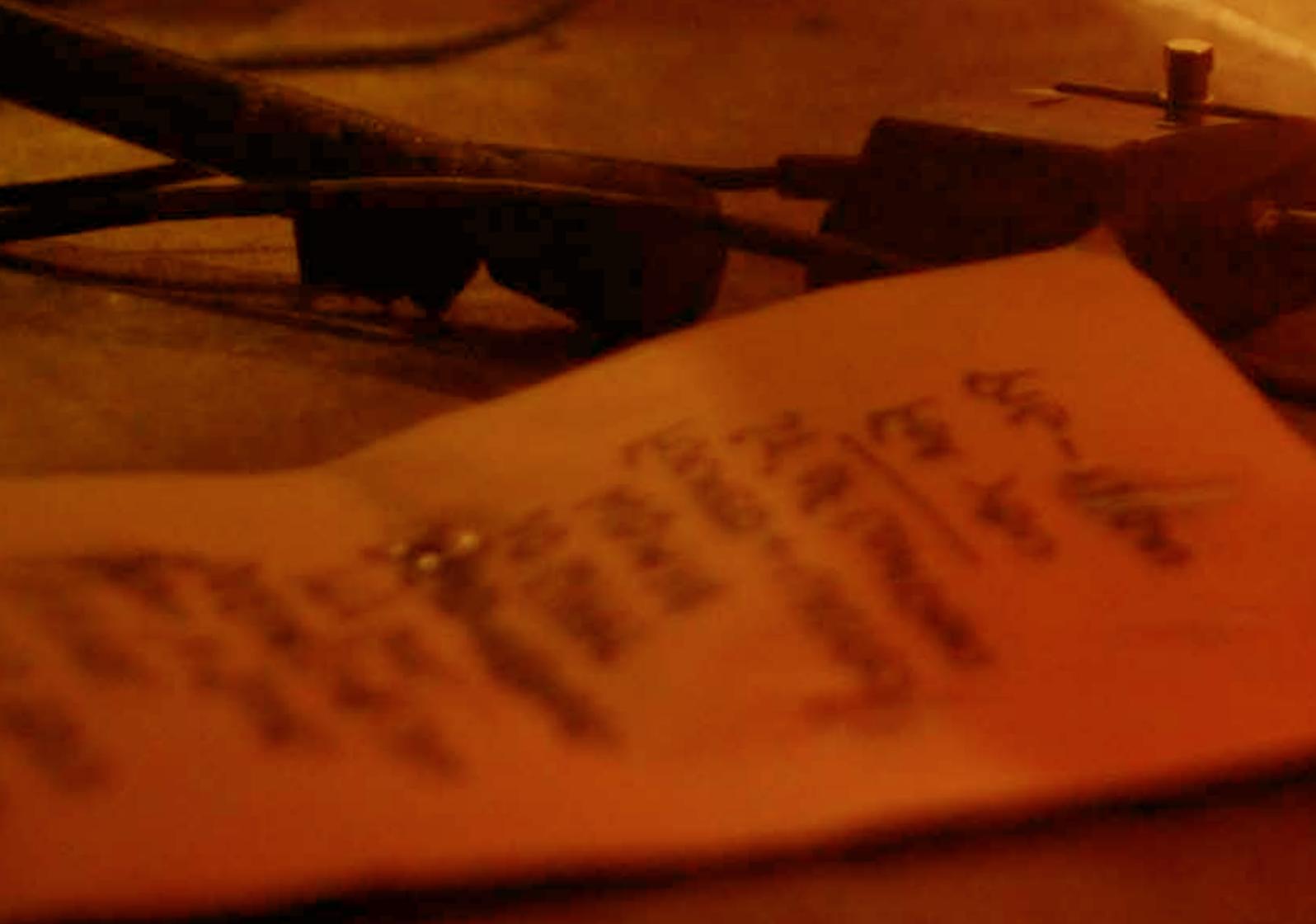
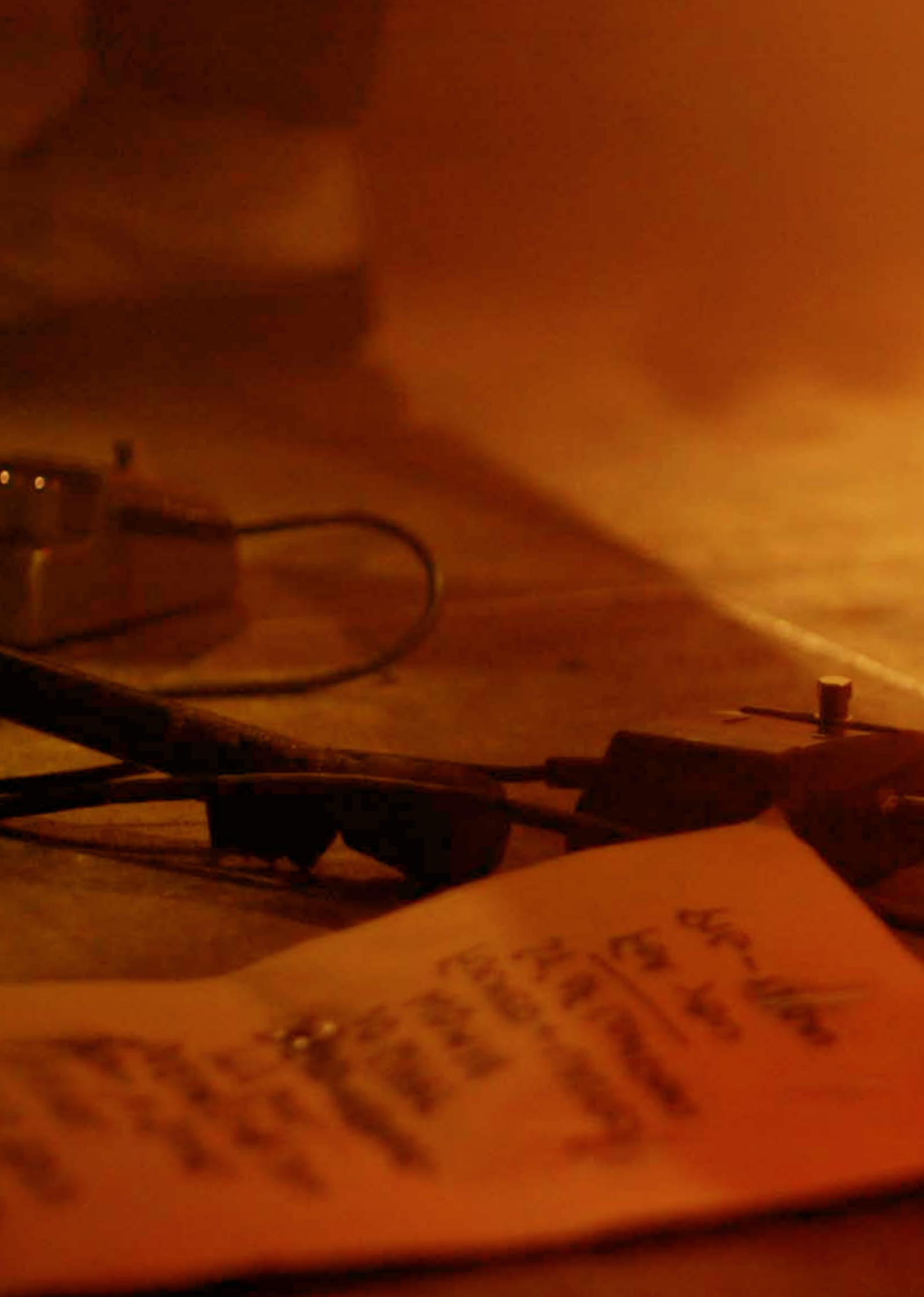
Les représentations payantes dont le genre déclaré est la Chanson représentent en 2009 37% du montant total de billetterie déclarée (taille de la bulle) et ont connu entre 2008 et 2009 une hausse de 5% en nombre et de 74% en montant de billetterie. Elles ont progressé plus vite que la moyenne des représentations payantes, tant en nombre (+3%) qu'en montant de billetterie (+43%).

**Evolution des principaux ratios pour les représentations payantes déclarées par genre en 2008-2009**



■ NOMBRE MOYEN D'ENTRÉES TOTALES PAR REPRÉSENTATION  
 ■ MONTANT MOYEN DU BILLET HORS TAXE PAR ENTRÉE PAYANTE

(1) Humour musical et non musical, sketches, one man show  
 (2) Genre introduit fin 2008  
 (3) Spectacles sur glace, spectacles aquatiques, illusionnistes, attractions visuelles, etc.



# 03

## Représen- tations par région

ELÉMENTS CLÉS  
POUR 2009.....P.32

PRINCIPALES  
ÉVOLUTIONS  
2008-2009.....P.40

## ELÉMENTS CLÉS POUR 2009

Les représentations de spectacles ont lieu à 41% dans la région capitale. Ces représentations génèrent 42% de l'assiette totale. Ce poids est encore plus fort dans le total des représentations payantes : l'Île-de-France concentre 45% des représentations, 42% du total de la billetterie et 36% de la fréquentation totale. Paris concentre à elle seule 32% du nombre total de représentations et 36% des représentations payantes, pour 31% de la billetterie et 27% de la fréquentation.

Trois régions sortent ensuite du lot et représentent chacune plus de 30 millions d'euros d'assiette et plus de 2 000 représentations : Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et Pays de la Loire. Suivent 7 régions qui cumulent chacune entre 15 et 25 millions d'euros d'assiette. Parmi elles, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Bretagne et Languedoc-Roussillon comptent plus de 1 000 représentations ; Lorraine et Alsace comptant pour leur part moins de 800 représentations.

### Ensemble des représentations déclarées par région du lieu de représentation en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS			MONTANT DE L'ASSIETTE DÉCLARÉE		
	total	payantes	gratuites	total	rep. payantes	rep. gratuites
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>40 496</b>	<b>34 963</b>	<b>5 533</b>	<b>605 425 733 €</b>	<b>593 388 508 €</b>	<b>12 037 225 €</b>
Alsace	788	757	31	15 194 371 €	15 117 373 €	76 998 €
Aquitaine	1 463	1 256	207	20 850 447 €	20 471 589 €	378 859 €
Auvergne	906	434	472	9 078 192 €	8 771 274 €	306 918 €
Basse-Normandie	626	579	47	8 544 133 €	8 425 966 €	118 167 €
Bourgogne	694	550	144	10 007 479 €	9 839 482 €	167 997 €
Bretagne	1 796	1 290	506	19 858 795 €	19 384 801 €	473 994 €
Centre	1 014	746	268	11 603 340 €	11 000 520 €	602 820 €
Champagne-Ardenne	451	408	43	5 509 665 €	5 348 814 €	160 851 €
Corse	43	40	3	298 711 €	291 701 €	7 010 €
Franche-Comté	459	383	76	9 019 590 €	8 957 233 €	62 358 €
Haute-Normandie	650	608	42	11 147 621 €	11 038 280 €	109 341 €
Île-de-France	16 479	15 559	920	253 044 557 €	249 337 907 €	3 706 649 €
Languedoc-Roussillon	1 000	646	354	17 001 022 €	15 900 308 €	1 100 714 €
Limousin	265	230	35	4 575 762 €	4 500 143 €	75 619 €
Lorraine	598	531	67	15 447 185 €	15 187 471 €	259 715 €
Midi-Pyrénées	1 828	1 220	608	23 755 573 €	23 162 201 €	593 373 €
Nord-Pas-De-Calais	1 445	1 234	211	21 545 661 €	20 823 396 €	722 265 €
Pays de la Loire	2 216	1 821	395	35 046 321 €	34 236 589 €	809 732 €
Picardie	379	328	51	4 391 574 €	4 235 965 €	155 609 €
Poitou-Charentes	859	670	189	9 048 808 €	8 684 838 €	363 970 €
Provence-Alpes-Côte d'azur	2 575	2 314	261	45 700 204 €	44 869 894 €	830 310 €
Rhone-Alpes	3 620	3 033	587	50 982 534 €	50 072 434 €	910 100 €
Dom	79	75	4	1 051 996 €	1 033 183 €	18 813 €
Sans Distinction	263	251	12	2 722 190 €	2 697 147 €	25 043 €

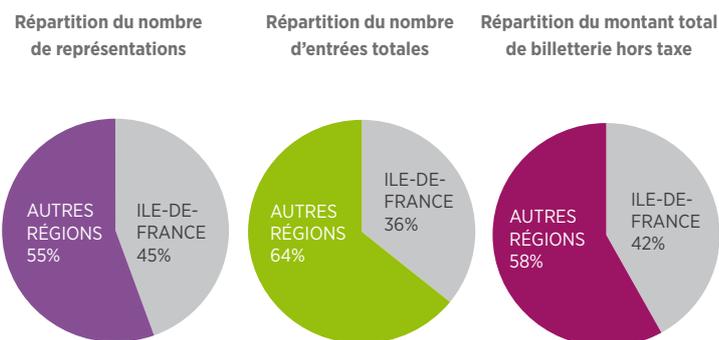
Les représentations gratuites ont un poids supérieur dans le total des représentations au sein des régions Auvergne, Bretagne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Cependant, en termes d'assiette leur poids reste limité puisqu'il ne dépasse 5% du total de l'assiette déclarée dans la région qu'en Languedoc-Roussillon et dans le Centre.

Le poids de chacune des régions dans le total des représentations payantes est comparable à celui de l'ensemble des représentations. Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur se distinguent par un poids dans le total hors Ile-de-France supérieur à 10% tant en nombre de représentations, que de fréquentation totale et de billetterie hors taxe. La région Pays de la Loire représente 10% de la fréquentation et de la billetterie du total français hors Ile-de-France pour 9% des représentations payantes. Suivent les régions Bretagne, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais qui concentrent chacune plus de 5% de la billetterie, de la fréquentation et du nombre de représentations payantes.

La part comparée de chaque région dans le total du nombre de représentations, de la fréquentation et de la billetterie des représentations est fortement liée aux caractéristiques et à l'intensité de diffusion « habituelle » des lieux (salles, festivals...) qui sont implantées sur leur territoire. On remarque ainsi que le passage d'une grosse tournée sur un territoire aura d'autant plus d'impact sur son évolution que ces lieux ont une faible intensité de diffusion (voir ci-après le cas de la Lorraine).

### Représentations payantes par région en 2009 Poids de l'Ile-de-France

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)



### Répartition entre les représentations payantes et gratuites par régions en 2009



## Repartitions payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2009 Poids des régions hors Ile-de-France dans le total national hors Ile-de-France

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

EN NOMBRE ET EN EUROS ET EN RÉPARTITION (EN % EN COLONNE)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE D'ENTRÉES DÉCLARÉES			MONTANT DE LA BILLETTERIE
		total	payantes	gratuites	
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS HORS IDF</b>	<b>19 404</b>	<b>12 443 780</b>	<b>11 526 905</b>	<b>916 875</b>	<b>344 050 601 €</b>
Alsace	3,9%	4,5%	4,6%	3,3%	4,4%
Aquitaine	6,5%	6,0%	6,0%	5,8%	6,0%
Auvergne	2,2%	2,3%	2,3%	2,4%	2,5%
Basse-Normandie	3,0%	3,4%	3,4%	4,2%	2,4%
Bourgogne	2,8%	2,7%	2,7%	2,2%	2,9%
Bretagne	6,6%	6,8%	6,8%	7,1%	5,6%
Centre	3,8%	3,7%	3,7%	4,7%	3,2%
Champagne-Ardenne	2,1%	2,3%	2,2%	3,3%	1,6%
Corse	0,2%	0,1%	0,1%	0,4%	0,1%
Franche-Comté	2,0%	2,6%	2,6%	2,8%	2,6%
Haute-Normandie	3,1%	3,1%	3,1%	3,2%	3,2%
Languedoc-Roussillon	3,3%	4,1%	4,2%	3,6%	4,6%
Limousin	1,2%	1,1%	1,2%	0,9%	1,3%
Lorraine	2,7%	3,7%	3,8%	2,7%	4,4%
Midi-Pyrenees	6,3%	6,8%	6,7%	6,9%	6,7%
Nord-Pas-de-Calais	6,4%	5,6%	5,6%	5,9%	6,1%
Pays de la Loire	9,4%	9,8%	9,9%	8,6%	10,0%
Picardie	1,7%	1,5%	1,4%	1,8%	1,2%
Poitou-Charentes	3,5%	3,2%	3,2%	3,4%	2,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,9%	11,3%	11,2%	12,3%	13,0%
Rhône-Alpes	15,6%	14,3%	14,3%	13,5%	14,6%
Dom	0,4%	0,5%	0,5%	0,7%	0,3%
Sans distinction	1,3%	0,7%	0,7%	0,6%	0,8%

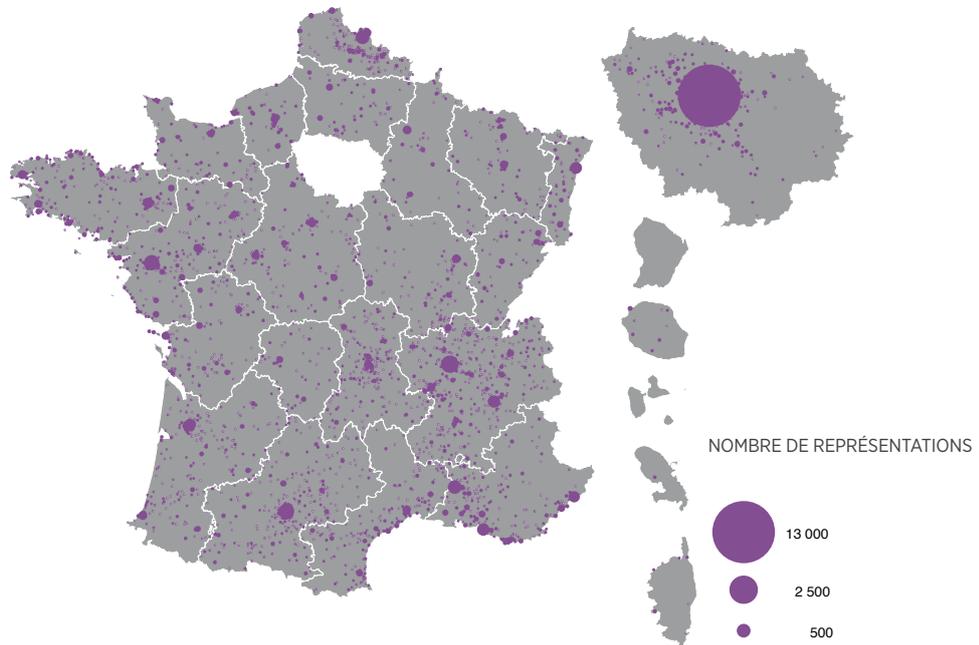
Les cartes présentées ci-après illustrent les fortes disparités d'intensité de diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles sur le territoire français en fonction du contexte de diffusion et en fonction du genre de spectacles proposés.

En premier lieu, il convient de constater que la répartition de la taxe déclarée, et donc de l'assiette de billetterie et de contrats de cession hors taxe, est plus fortement concentrée sur les grandes agglomérations que le nombre de représentations. L'analyse des seules représentations ayant eu lieu dans un contexte festivalier modère ce constat : tant en termes de nombre de représentations qu'en termes d'assiette déclarés ce sont l'arc atlantique, l'arc pyrénéen et l'arc méditerranéen qui se distinguent avec la vallée du Rhône.

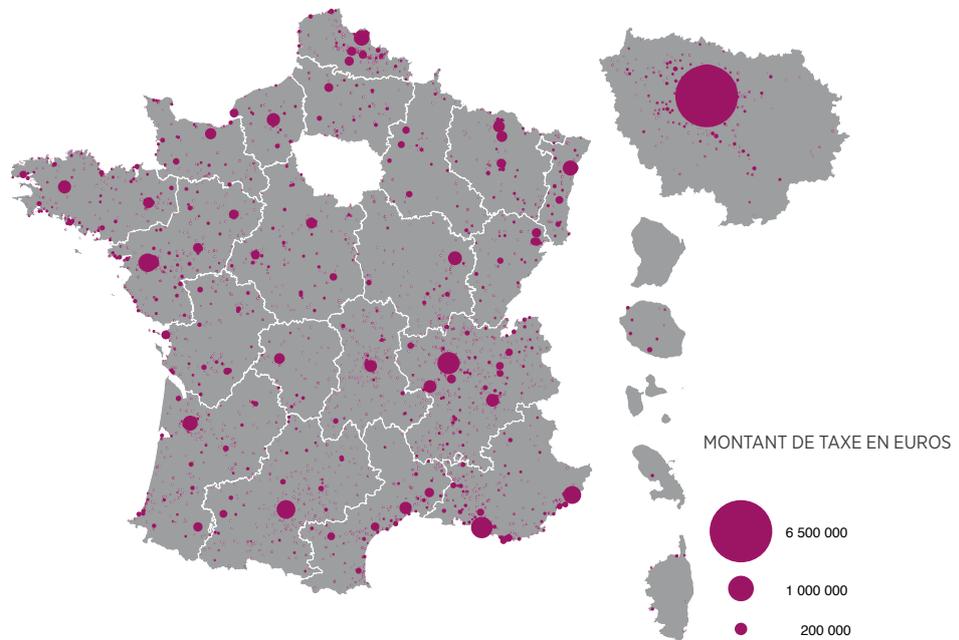
Enfin, l'exemple comparé des représentations de spectacles de Chanson et d'Humour illustre les disparités de diffusion par genre : les cartes du nombre de représentations et d'assiette déclarés pour la Chanson sont très proches des cartes de l'ensemble des représentations. En revanche, on identifie clairement la plus forte concentration du nombre de représentations à Paris et dans les lieux clés (salles ou festivals) du spectacle d'humour en France, tandis que l'assiette déclarée se répartit de façon un peu plus homogène sur le territoire (tournée des grandes salles par les humoristes de forte notoriété).

### Ensemble des représentations Répartition par commune du lieu de représentation en 2009

Répartition du nombre de représentations



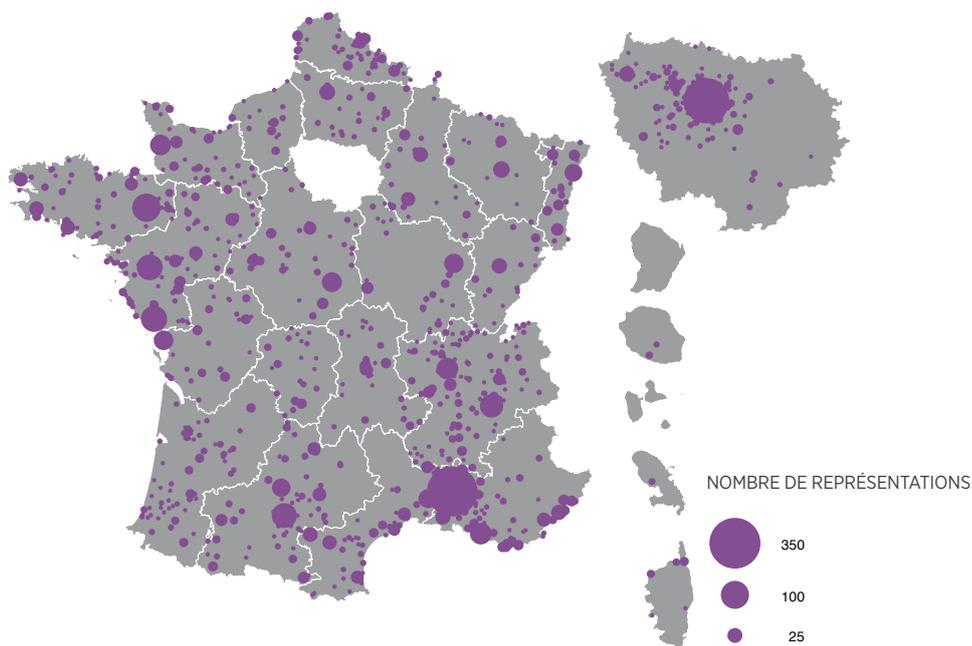
### Répartition de la taxe déclarée (en euros)



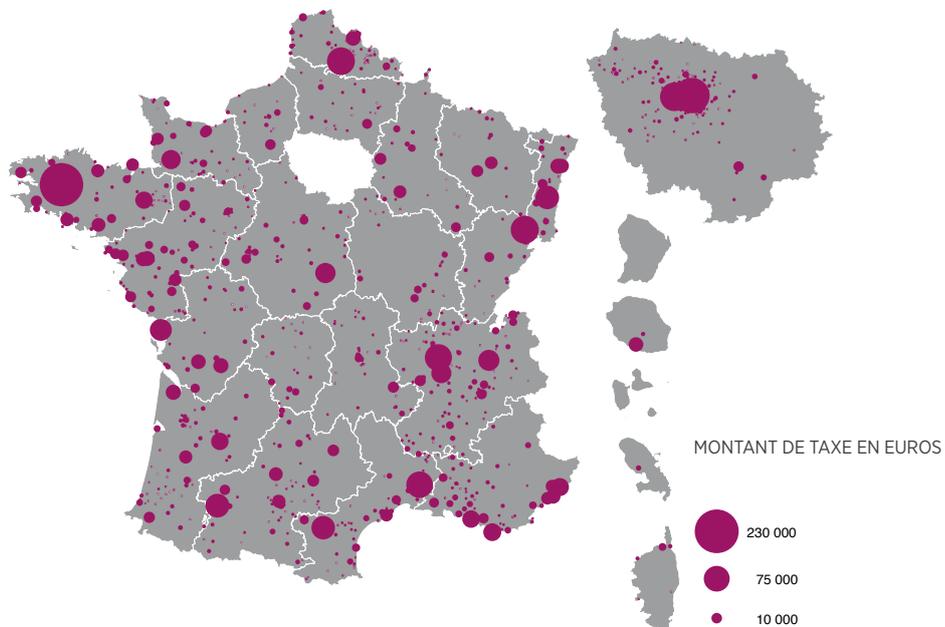
source cartographique : Artique

### Représentations ayant eu lieu dans le cadre de festivals Répartition par commune du lieu de représentation en 2009

Répartition du nombre de représentations

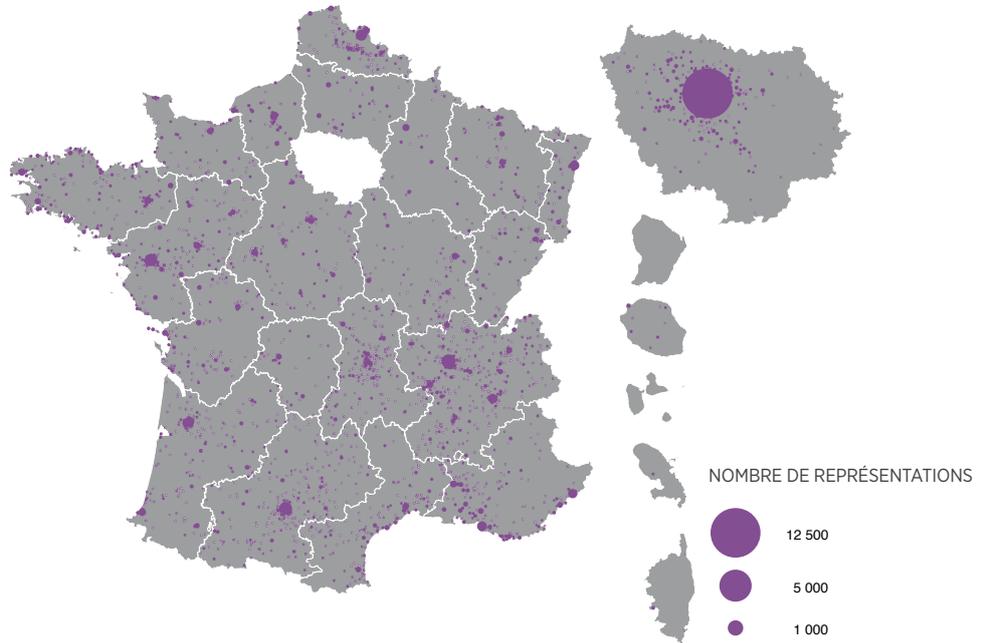


Répartition de la taxe déclarée (en euros)

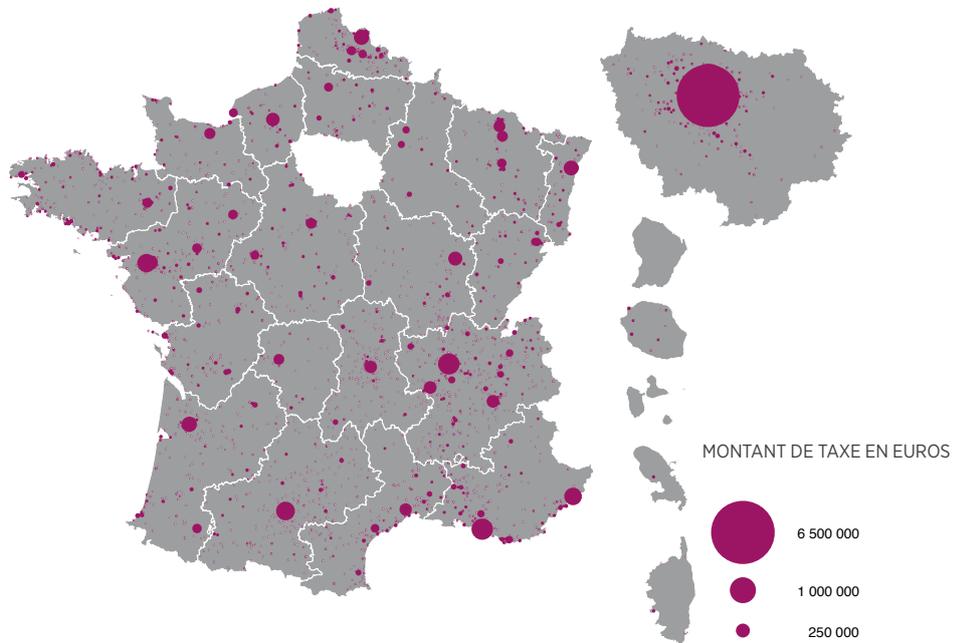


### Représentations ayant eu hors festivals (saisons ou isolées) Répartition par commune du lieu de représentation en 2009

Répartition du nombre de représentations



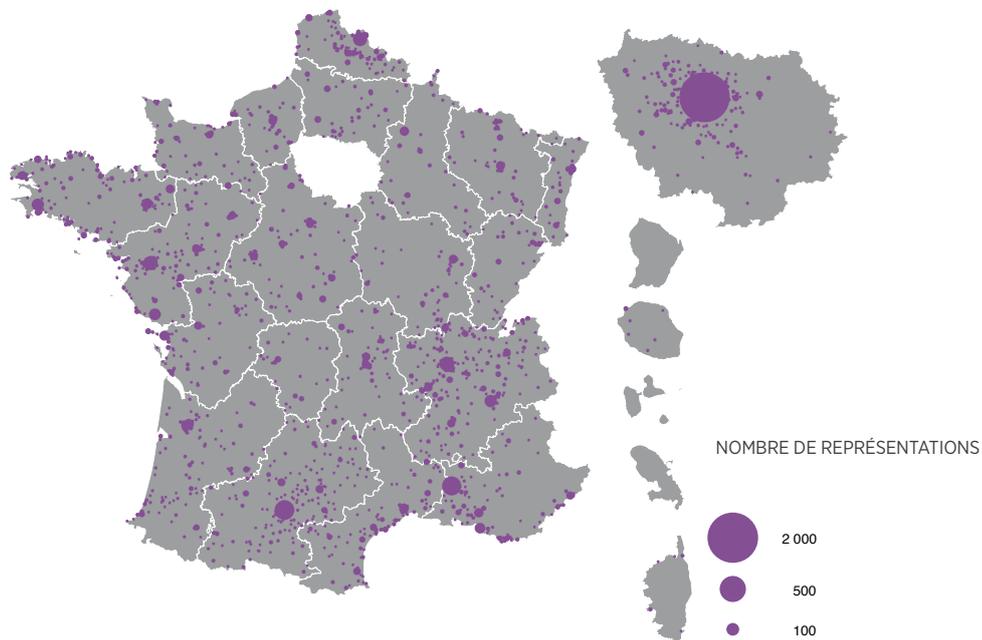
Répartition de la taxe déclarée (en euros)



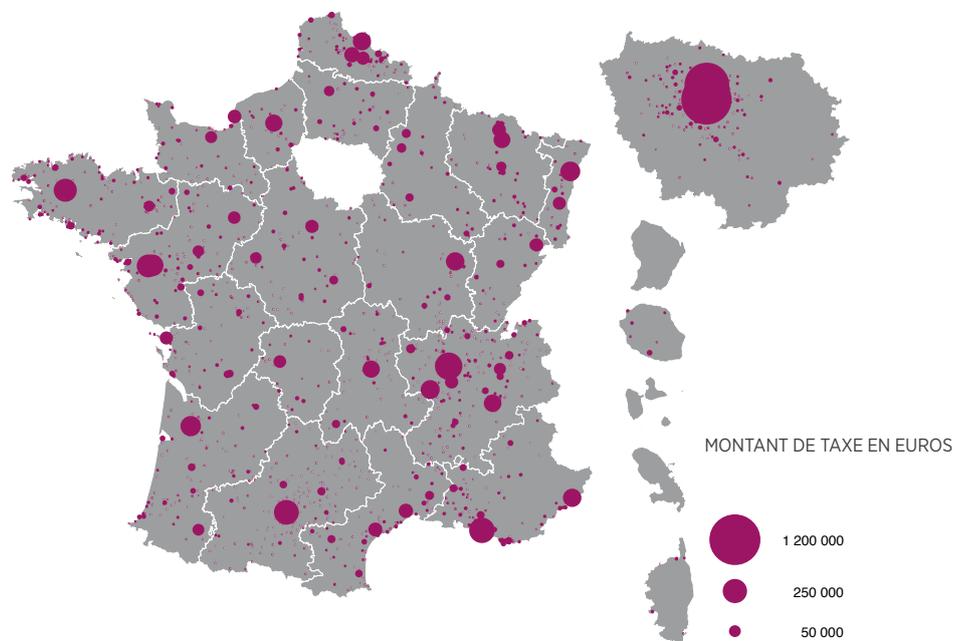
source cartographique : Articque

### Ensemble des représentations du genre Chanson Répartition par commune du lieu de représentation en 2009

Répartition du nombre de représentations

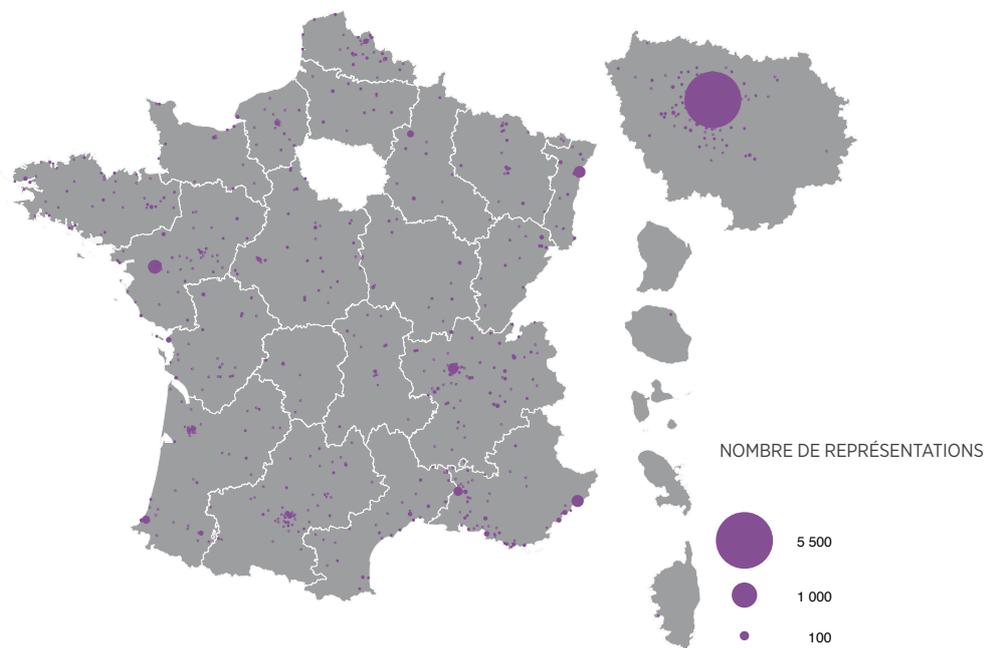


Répartition de la taxe déclarée (en euros)

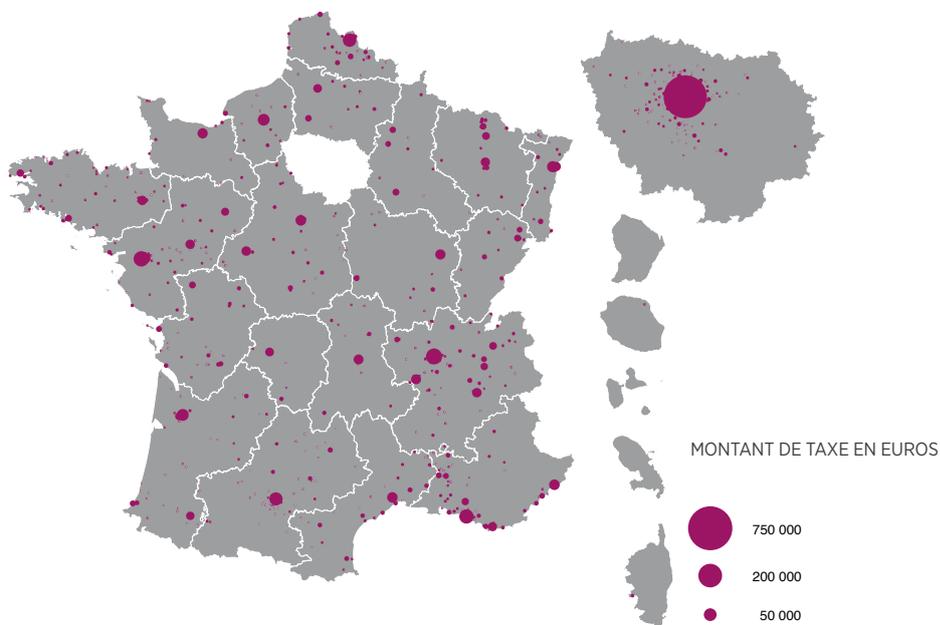


### Ensemble des représentations du genre Humour Répartition par commune du lieu de représentation en 2009

Répartition du nombre de représentations



Répartition de la taxe déclarée (en euros)



source cartographique : Articque

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS 2008-2009

Trois régions se distinguent particulièrement en 2009 par une hausse plus forte que la moyenne générale de la billetterie et du nombre de représentations : la Lorraine, la Franche-Comté et l'Auvergne<sup>1</sup>, l'Île-de-France se situant tout juste au-dessus de la moyenne générale en termes de croissance du nombre de représentation et de la billetterie mais nettement au-dessus en termes de fréquentation (+31% à comparer aux +21% au niveau national).

L'impact du passage des grosses productions sur le territoire lorrain dans des salles/lieux de grande jauge a été particulièrement perceptible en 2009. En Lorraine, 94% de la hausse de l'assiette déclarée s'explique par l'assiette supplémentaire générée par les 4 principaux lieux ayant accueillis des spectacles de forte notoriété en 2009 : le Galaxie Mega Hall d'Amneville, le Zénith de Nancy, le Stade Saint Symphorien de Metz, Les Arènes de Metz. Ces 4 lieux ont à eux-seuls enregistré une augmentation cumulée de 66% du nombre de représentations et de 252% de l'assiette déclarée (passant de

2008 à 2009 de moins de 50% du total de l'assiette enregistrée sur la région à 75% pour 10% seulement du nombre de représentations).

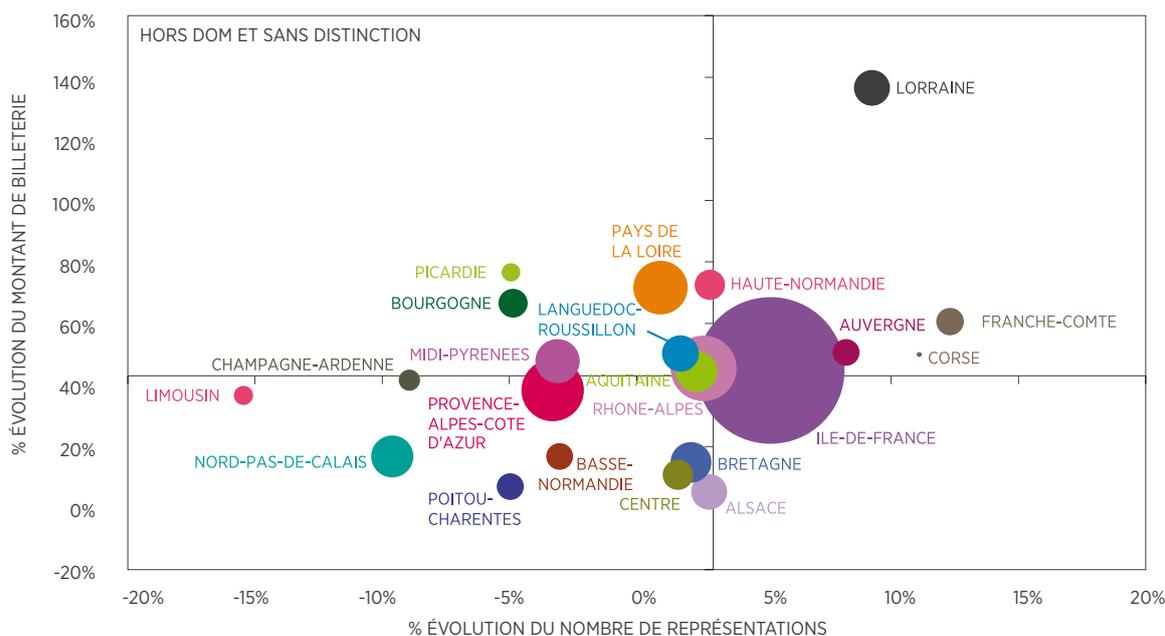
Dans le cas de l'Île-de-France, l'évolution est fortement impactée par celle du territoire parisien (et du Stade de France limitrophe, bien entendu). A Paris, le nombre de représentations payantes déclarées a augmenté de 7% par rapport à 2008, la fréquentation de 25% et la billetterie de 29%. C'est sur ce territoire que se font sentir les effets des nouvelles déclarations de spectacles de Cabarets, revues intervenues à la fin de l'année 2009. Si l'on retranche ces spectacles des données 2008 et 2009, l'évolution sur le territoire de Paris n'est « plus » que de +9% de billetterie, +13% de fréquentation totale et le nombre de représentations payantes est en baisse de 4%.

1. Les déclarations sur le territoire Corse sont trop faibles pour que les évolutions aient du sens.

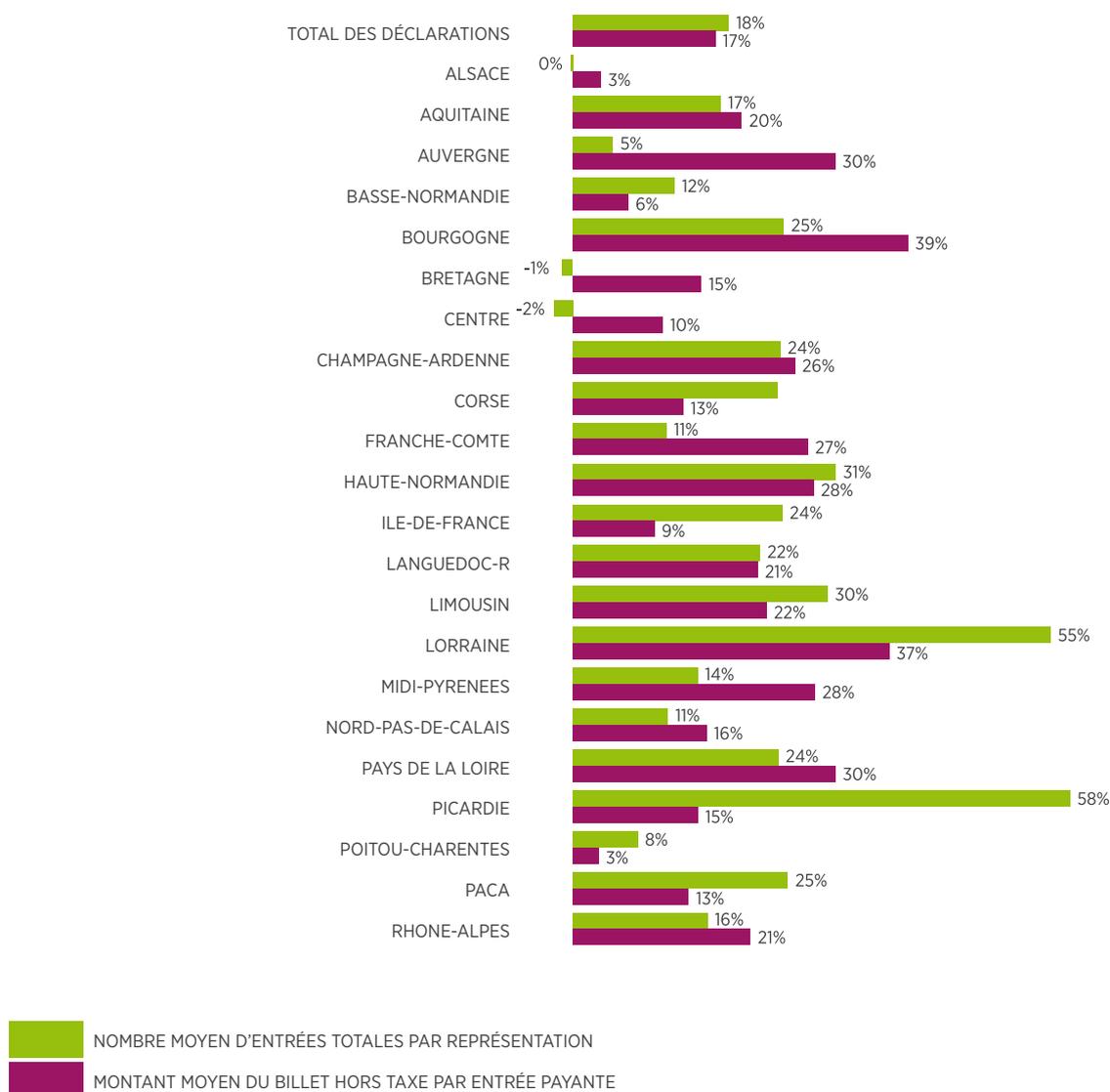
### Evolution des représentations payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2008-2009 (Ensemble des déclarants)

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

La taille des bulles correspond au poids des différentes régions dans le total du montant de taxe déclarée en 2009



### Evolution des principaux ratios pour les représentations payantes déclarées par région du lieu de représentation en 2008-2009



Les régions Haute-Normandie, Pays de la Loire, Picardie et Bourgogne se caractérisent par une hausse très marquée de la billetterie (supérieure à 65% par rapport à 2008) et une croissance faible ou une baisse du nombre de représentations.

En Bourgogne et en Pays de la Loire, le prix moyen du billet a eu tendance à augmenter plus fortement que la fréquentation moyenne par représentation tandis qu'en Picardie la fréquentation moyenne par représentation a augmenté de près de 60% (le Zénith d'Amiens y contribue) alors que le prix moyen du billet n'augmentait « que » de 15%.

Les régions Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Basse-Normandie totalisent un nombre de représentations en baisse mais une billetterie en hausse même si elle progresse nettement moins fortement que la moyenne nationale. Quant aux régions Centre, Bretagne et Alsace, elles totalisent un nombre de représentation en très légère augmentation avec une croissance de la billetterie positive mais inférieure à 15%.

Pour plus de détails concernant les déclarations par région administrative du lieu de représentation, merci de consulter le site internet du CNV : <http://www.cnv.fr/nav:ressources> dans la rubrique « Les chiffres de la diffusion ».





# 04

## **Représen- tations par statut du déclarant**

**ELÉMENTS CLÉS  
POUR 2009.....P.44**

**PRINCIPALES  
ÉVOLUTIONS  
2008-2009.....P.46**

## ÉLÉMENTS CLÉS POUR 2009

La répartition des représentations par forme juridique<sup>1</sup> du déclarant est présentée en regroupant trois grandes familles dans lesquelles se répartissent les 3 040 déclarants enregistrés pour l'année 2009 :

- Les sociétés commerciales : SA-SAS, SARL-EURL, Sociétés en nom collectif et Entreprises individuelles, Sociétés coopératives.
- Les associations.
- Le secteur public : dans lequel sont regroupés les Collectivités territoriales (CT) et leurs groupements, les Etablissements publics (EP) auxquels sont adjoints les Sociétés d'économie mixte (SEM).

Il en ressort que 46% des représentations sont déclarées par des associations, 40% par les sociétés commerciales et 13% par le secteur public. En revanche, 80% de l'assiette est déclarée par les sociétés commerciales, les associations et le secteur public en représentant respectivement 15% et 5%.

Au sein des sociétés commerciales, les seules SA-SAS génèrent plus de la moitié de la billetterie (57%) pour 16% du nombre de représentations tandis que les SARL-EURL, avec près du quart du nombre total de représentations déclarées (23%), génèrent 19% de la billetterie.

Le poids des associations dans les déclarations de représentations gratuites et du montant des contrats de cession hors taxe est nettement supérieur (56% et 23% du total). La faiblesse du poids du secteur public dans les déclarations des représentations gratuites est logique dans la mesure où ce type d'acteurs — et notamment les collectivités territoriales et leurs groupements — qui sont souvent organisateurs de manifestations gratuites ne sont pas déclarants de la taxe dans ce cas de figure : ce sont alors les cessionnaires des contrats de représentations de spectacles qui sont les déclarants.

Concernant les représentations payantes, la prédominance des sociétés commerciales est moins marquée pour la fréquentation que pour l'assiette de billetterie. Elles concentrent 63% des entrées déclarées contre 27% pour les associations et 10% pour le secteur public.

1. L'ensemble des statuts déclarés (à l'exclusion de la catégorie « Autres », inclassable) a été regroupé en trois grandes catégories pour les graphiques. Depuis 2007, la catégorie « Régies » qui correspondait plus à un mode de gestion qu'à une forme juridique (car insuffisamment précise) a été remplacée. Il subsiste cependant en 2008 et 2009 un nombre infime de déclarants enregistré sous cette forme. Ils ont été regroupés avec le « secteur public » au sein des trois grandes familles.

### Ensemble des représentations déclarées par forme juridique du déclarant en 2009

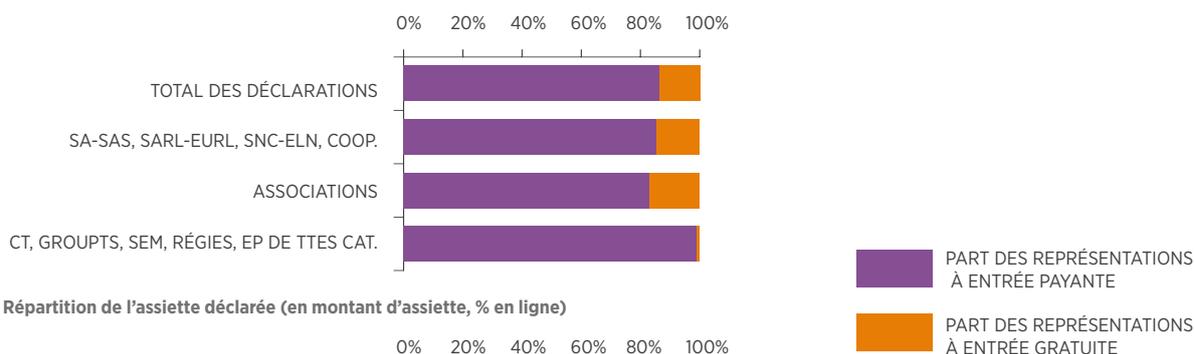
Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS			MONTANT DE L'ASSIETTE DÉCLARÉE		
	total	payantes	gratuites	total	rep. payantes	rep. gratuites
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	40 496	34 963	5 533	605 425 733 €	593 388 508 €	12 037 225 €
SA - SAS	5 580	5 439	141	343 357 830 €	341 010 600 €	2 347 230 €
SARL-EURL	10 355	8 165	2 190	121 718 868 €	115 042 298 €	6 676 570 €
SNC - Et en nom propre	384	357	27	16 772 481 €	16 723 808 €	48 673 €
<b>Associations</b>	18 534	15 427	3 107	89 644 805 €	86 840 848 €	2 803 957 €
Coll. territoriales & groupements	2 695	2 680	15	13 408 334 €	13 347 252 €	61 082 €
<b>SEM</b>	245	243	2	4 964 696 €	4 962 422 €	2 274 €
Sociétés coopératives	34	24	10	454 248 €	424 991 €	29 257 €
<b>Toutes cat. d'établissements publics</b>	1 910	1 886	24	11 127 313 €	11 094 113 €	33 200 €
Autres	759	742	17	3 977 156 €	3 942 176 €	34 981 €
<b>SA-SAS, SARL-EURL, SNC-EIn, Coop.</b>	16 353	13 985	2 368	482 303 428 €	473 201 698 €	9 101 730 €
Associations	18 534	15 427	3 107	89 644 805 €	86 840 848 €	2 803 957 €
<b>CT, groupements, SEM, régies, EP de ttes cat.</b>	5 249	5 208	41	31 716 221 €	31 619 665 €	96 556 €
Autres	360	343	17	1 761 278 €	1 726 297 €	34 981 €

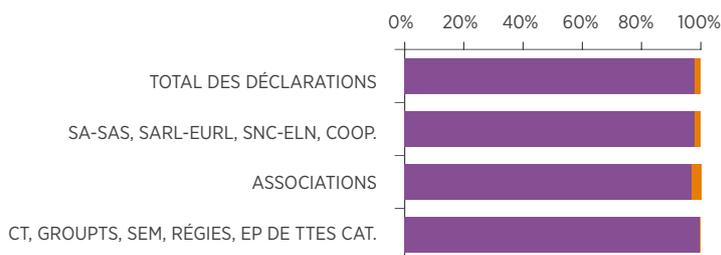
**NOTE DE LECTURE :** les quatre dernières lignes du tableau représentent des regroupements des catégories listées au-dessus

### Répartition des représentations entre payantes et gratuites en fonction de la forme juridique du déclarant en 2009

Répartition du nombre de représentations (en nombre de représentations, % en ligne)



Répartition de l'assiette déclarée (en montant d'assiette, % en ligne)



### Représentations payantes déclarées par forme juridique du déclarant en 2009

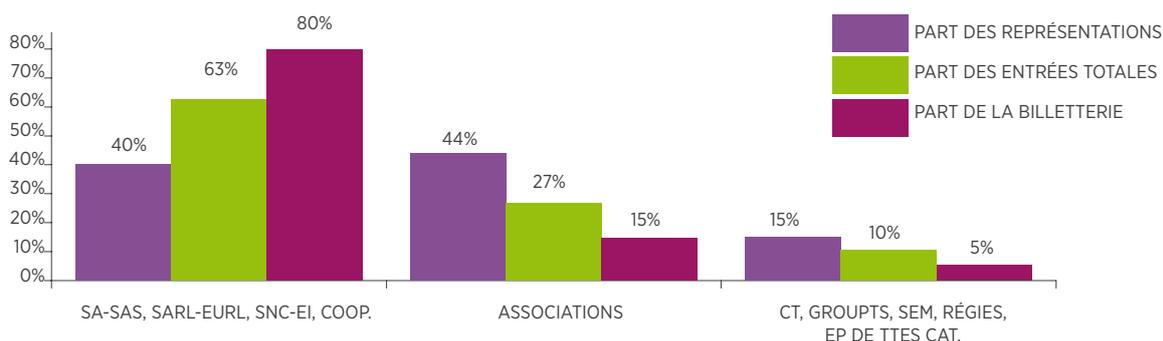
Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)

EN NOMBRE ET EN EUROS ET EN RÉPARTITION (EN % EN COLONNE)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE D'ENTRÉES DÉCLARÉES			MONTANT DE LA BILLETTERIE
		total	payantes	gratuites	
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	<b>34 963</b>	<b>19 415 466</b>	<b>17 893 807</b>	<b>1 521 659</b>	<b>593 388 508 €</b>
SA - SAS	16%	38%	39%	25%	57%
SARL-EURL	23%	22%	22%	21%	19%
SNC - Et en nom propre	1%	2%	3%	1%	3%
Associations	44%	27%	26%	36%	15%
Coll. territoriales & groupements	8%	5%	4%	7%	2%
SEM	1%	1%	1%	1%	1%
Sociétés coopératives	0%	0%	0%	0%	0%
Etablissements publics	5%	4%	4%	6%	2%
Autres	2%	1%	1%	2%	1%
<b>SA - SAS, SARL-EURL, SNC-EI, Coop.</b>	<b>40%</b>	<b>63%</b>	<b>64%</b>	<b>48%</b>	<b>80%</b>
Associations	44%	27%	26%	36%	15%
CT, groupements, SEM, régies, EP de ttes cat.	15%	10%	10%	15%	5%
Autres	1%	1%	1%	1%	0%

**NOTE DE LECTURE :** les quatre dernières lignes du tableau représentent des regroupements des catégories listées au-dessus

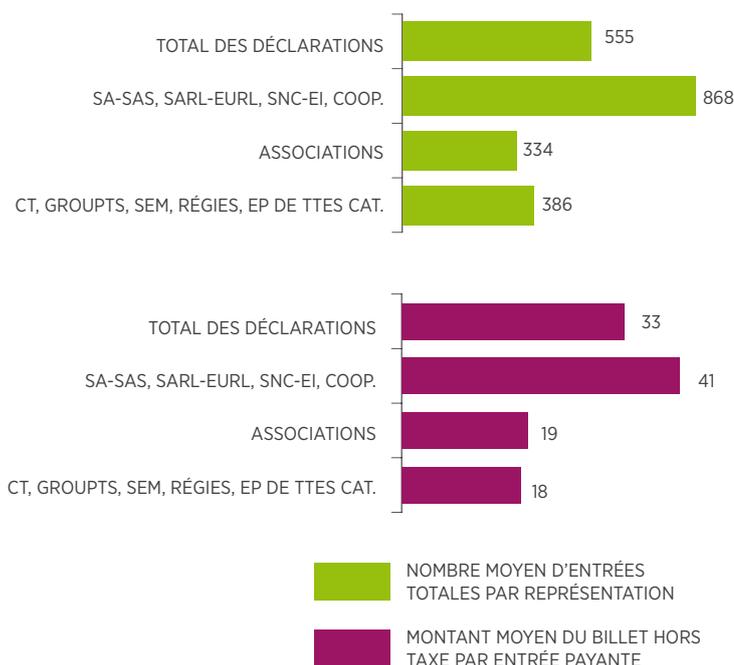
### Répartition des représentations payantes par forme juridique du déclarant en 2009

Période du 1er janvier au 31 décembre 2009 (déclarations reçues au 30 avril 2010)



La fréquentation moyenne et le prix moyen par entrée payante indiqués pour les déclarants du secteur privé commercial illustrent leur prépondérance dans les représentations de spectacles de forte notoriété : la première étant près de 2,5 fois supérieure à la fréquentation moyenne déclarée par les associations et le secteur public et le prix moyen par entrée payante dépassant 40 euros alors qu'il s'inscrit sous la barre des 20 euros pour les associations et le secteur public. Au sein du secteur privé commercial, ce sont les SA-SAS qui tirent ces moyennes vers le haut (pour ces seuls déclarants, la fréquentation moyenne par représentation est de 1 359 entrées totales et le prix moyen du billet de 49 euros).

### Caractéristiques des représentations payantes par forme juridique du déclarant en 2009



04

B

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS 2008-2009

Alors qu'ils étaient à l'origine de la plus forte baisse du nombre de représentations payantes, de leur fréquentation et de l'assiette de billetterie déclarée en 2008 par rapport à 2009, les déclarants du secteur privé commercial sont ceux qui auront connu en 2009 la hausse la plus forte tant en nombre de représentations qu'en assiette déclarés. Cette hausse est imputable aux représentations payantes, les représentations gratuites déclarées par les sociétés commerciales ayant eu tendance à se réduire tant en nombre qu'en montant des contrats de cession : hausse de 13% du nombre de représentations, de 34% de la fréquentation et de 54% de la billetterie. On notera que cela est dû au moins en partie à l'augmentation du nombre de déclarants relevant de cette catégorie juridique : ils étaient 86 en 2008, ils sont 103 en 2009 (l'augmentation de l'assiette déclarée par les seuls déclarants communs aux deux années atteint tout de même 35%). On notera notamment que les cabarets nouvellement déclarants en 2009 sont des sociétés anonymes. La hausse est aussi imputable à l'accroissement de la fréquentation et du prix moyen du billet qui, sur l'ensemble du secteur privé commercial, est en ligne avec l'évolution moyenne constatée.

Les associations ont quant à elles déclaré une assiette en hausse alors que le nombre de représentations se réduisait, avec une hausse, bien que modérée, de la fréquentation des représentations payantes (hausse de la fréquentation moyenne par représentation et du prix moyen du billet).

Quant au secteur public, ses déclarations 2009 sont restées relativement stables en volume avec une hausse de l'assiette déclarée un peu supérieure due pour moitié à une hausse du prix moyen du billet pour la billetterie.

### Evolution de l'ensemble des représentations déclarées par forme juridique du déclarant en 2008-2009

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

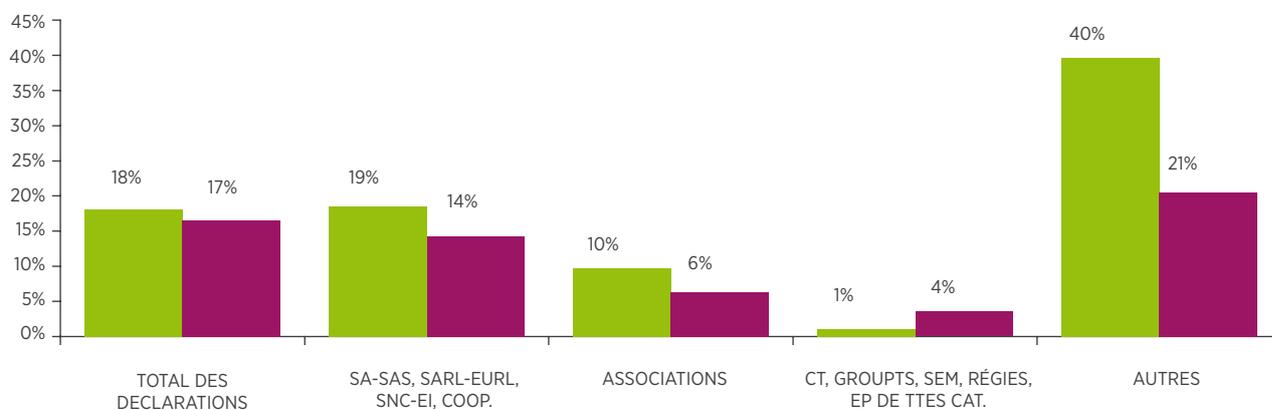
% D'ÉVOLUTION (EN NOMBRE ET EN EUROS)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS			MONTANT DE L'ASSIETTE DÉCLARÉE		
	total	payantes	gratuites	total	rep. payantes	rep. gratuites
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	0%	3%	-11%	42%	43%	-2%
SA-SAS, SARL-EURL, SNC-EI, Coop.	5%	13%	-27%	52%	54%	-2%
Associations	-3%	-4%	5%	13%	14%	-1%
CT, groupements, SEM, régies, EP de ttes cat.	2%	2%	58%	8%	8%	-18%
Autres	-35%	-37%	31%	10%	9%	102%

### Evolution des représentations payantes déclarées par forme juridique du déclarant en 2008-2009

Période du 1er janvier au 31 décembre (déclarations reçues au 30 avril de l'année suivante)

% D'ÉVOLUTION (EN NOMBRE ET EN EUROS)	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE D'ENTRÉES DÉCLARÉES			MONTANT DE LA BILLETTERIE
		total	payantes	gratuites	
<b>TOTAL DES DÉCLARATIONS</b>	3%	21%	23%	6%	43%
SA - SAS, SARL-EURL, SNC-EI, Coop.	13%	34%	34%	28%	54%
Associations	-4%	5%	7%	-7%	14%
CT, groupements, SEM, régies, EP de ttes cat.	2%	3%	5%	-9%	8%
Autres	-37%	-11%	-10%	-22%	9%

### Evolution des principaux ratios pour les représentations payantes déclarées par forme juridique du déclarant en 2008-2009



■ NOMBRE MOYEN D'ENTRÉES TOTALES PAR REPRÉSENTATION  
 ■ MONTANT MOYEN DU BILLET HORS TAXE PAR ENTRÉE PAYANTE



# 05

## Précisions méthodolo- giques et précautions de lecture

MÉTHODE ET PRÉCAUTIONS DE  
LECTURE.....P.50

GLOSSAIRE DES DONNÉES..P.52

FORMULAIRE DE DÉCLARATION  
2009.....P.53

SITE INTERNET.....P.53

# MÉTHODE ET PRÉCAUTIONS DE LECTURE

## CONTEXTE DE RECUEIL ET D'EXPLOITATION DES DONNÉES

Depuis le 1er janvier 2005, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est chargé de toutes les opérations nécessaires à la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés (opérations d'assiette, de liquidation et de recouvrement), sans recourir aux prestations des sociétés d'auteurs (SACEM et SACD). Le CNV collecte depuis cette date les informations nécessaires à la perception de la taxe auprès des déclarants ainsi que quelques informations complémentaires. Le formulaire de déclaration de la taxe, support de collecte de ces informations, est présenté à la fin de ce chapitre méthodologique.

Les spectacles assujettis, considérés comme spectacles de variétés au sens de la réglementation (décret n°2004-117 du 4 février 2004) sont :

- « les tours de chant, concerts et spectacles de jazz, de rock, de musique traditionnelle ou de musique électronique, les spectacles ne comportant pas de continuité de composition dramatique autour d'un thème central et s'analysant comme une suite de tableaux de genres variés tels que sketches, chansons, danses, attractions visuelles, les spectacles d'illusionnistes, les spectacles aquatiques ou sur glace » ;
- les spectacles musicaux ou comédies musicales, ne bénéficiant d'aucune aide de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP).

Les principaux éléments déclarés sont les suivants :

- Raison sociale, coordonnées numéro SIRET et code APE/NAF du déclarant
- Statut du déclarant (forme juridique)
- Type d'activité du déclarant (activité de spectacle principale, secondaire, occasionnelle)
- Licence de spectacle du déclarant
- Date du spectacle déclaré
- Nombre de représentations du spectacle déclaré
- Artiste ou groupe du spectacle déclaré et nom du spectacle déclaré
- Type de spectacle déclaré (genre)
- Manifestation festivalière dans le cadre de laquelle s'inscrit le spectacle déclaré (le cas échéant)
- Nom, code postal et ville, jauge et catégorie du lieu de représentation ;

- Nombre d'entrées payantes et nombre d'entrées exonérées pour les représentations à entrée payante, total de la billetterie hors taxe (taxe due par le responsable de la billetterie) ;
- Nom de l'organisateur, estimation de la fréquentation et montant des contrats de cession hors taxe pour les représentations à entrée gratuite (taxe à déclarer et due par le vendeur du spectacle).

Les statistiques de ce document ne présentent qu'une partie de l'exploitation de la base d'information collectée. Il a été choisi de concentrer la présentation sur les chiffres clés et le traitement de l'information pour lesquels les réponses des déclarants ne posent pas de problème majeur d'interprétation.

Les formulaires de déclaration de taxe ont été modifiés dans le courant de l'année 2007 mais le système de recueil, stockage et traitement de l'information n'a pu prendre en compte ces modifications que tardivement. C'est pourquoi les statistiques présentées dans ce document ne couvrent pas l'ensemble des champs proposés dans le formulaire (notamment concernant le lieu et le contexte de représentation).

## DÉCLARATIONS REÇUES AU TITRE DES REPRÉSENTATIONS AYANT EU LIEU EN 2009

Les données présentées concernent uniquement les chiffres communiqués par les déclarants de la taxe au titre des représentations ayant eu lieu au cours de l'année 2009 et reçus par le CNV au plus tard le 30 avril 2010 (même mesure pour les représentations ayant eu lieu en 2008). Rappelons que la déclaration des recettes doit être faite au plus tard le dernier jour du troisième mois qui suit la représentation. La date du 30 avril 2010 correspond donc, en principe, à la date butoir à laquelle l'ensemble des déclarations 2009 doivent être parvenues au CNV.

Deux limites majeures doivent être soulignées à ce stade :

- les déclarations au titre de représentations ayant eu lieu en 2009 continuent à parvenir au CNV dans les mois qui suivent cette date butoir ;
- les représentations ayant effectivement eu lieu en 2009 n'ont pas toutes fait et ne feront certainement pas toutes l'objet de déclarations, la marge de progression de couverture des représentations à entrée gratuite étant supérieure à celle des représentations à entrée payante.

Avec 40 496 représentations déclarées (soit en moyenne un peu plus d'une représentation par jour et par département), l'ensemble des représentations ayant eu lieu en France en 2009 est loin d'être couvert.

Les éléments statistiques proposés ont tendance à « surreprésenter » les plus gros spectacles et leurs caractéristiques de diffusion. En effet, ce sont en grande majorité les représentations les plus petites (en termes de fréquentation et d'assiette taxable) qui ne sont pas encore déclarées au CNV.

### **DISTINCTION DES REPRÉSENTATIONS À ENTRÉE PAYANTE ET À ENTRÉE GRATUITE**

Les éléments statistiques sur la diffusion proposés couvrent à la fois :

- les représentations à entrée payante pour lesquelles la taxe est collectée sur la base des recettes de billetterie hors taxe ;
- les représentations à entrée gratuite pour lesquelles la taxe est collectée sur la base du montant de cession hors taxe du spectacle auprès du vendeur du spectacle.

Dans le premier cas, les informations collectées incluent les déclarations de fréquentation payante et exonérée. Dans le second, l'information concernant la fréquentation, même si elle peut être estimée par le déclarant, est encore insuffisamment renseignée pour faire l'objet d'un traitement statistique.

Quelques tableaux synthétiques présentent une vision globale du regroupement de ces deux bases pour les variables pertinentes (par exemple pour le nombre de représentations), d'autres concernent uniquement les représentations payantes ou uniquement les gratuites. Le lecteur prendra donc garde aux intitulés des tableaux et graphiques, qui précisent le champ couvert, et aux intitulés des variables.

On appelle « assiette » la somme de la billetterie déclarée dans le cadre des représentations payantes et la somme des contrats de cession dans le cadre des représentations gratuites.

### **TYPE D'ACTIVITÉ DU DÉCLARANT, LIEU ET CONTEXTE DE REPRÉSENTATION**

Les modifications des formulaires de déclaration de taxe intervenues au printemps 2007 portent principalement sur la clarification introduite dans le mode de questionnement sur le lieu et le contexte de la représentation déclarée. Ces informations, n'ont pu être traitées pour l'ensemble des représentations déclarées pour l'année 2008 et 2009. Quelques estimations sont cependant proposées pour cette édition mais les évolutions, trop sujettes à caution dans le cadre de telles estimations, ne sont pas indiquées. C'est le cas pour les catégories de lieux de représentation, pour le contexte

festivier des représentations. En complément, afin d'estimer le contexte de représentation en termes de jauges et en l'absence de données exhaustives sur les jauges des lieux de diffusion, des classes de fréquentation moyenne par représentation payante sont proposées dans la partie « Vision globale ». Il ne s'agit pas de jauges de lieux dans la mesure où un même lieu de diffusion peut passer d'une classe à une autre en fonction de la configuration retenue pour la représentation et en fonction de la fréquentation des différentes représentations qui s'y tiennent.

### **PRIX MOYEN DU BILLET HORS TAXE PAR ENTRÉE PAYANTE (EN EUROS)**

Ce prix moyen, exprimé en euros hors taxe par entrée payante a, de la même façon, été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes a été déclaré ou estimé a posteriori. Les tableaux et graphiques se lisent de cette façon : « pour une entrée payante, le montant moyen hors taxe de billetterie a été de « x » euros ». On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).

### **PRÉCAUTIONS DE LECTURE CONCERNANT LES ÉVOLUTIONS 2008-2009**

Le traitement de l'ensemble de l'information collectée a permis de présenter, pour la première fois en juin 2006, une photographie de la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles en France pour l'année 2005. En 2007 comme en 2008, une première présentation des évolutions 2005-2006 et 2006-2007 a été proposée. La méthode visait à relativiser les évolutions globales constatées entre les déclarations reçues d'une année sur l'autre et tenter d'exclure, au moins en partie, la part de l'évolution résultant principalement de la meilleure capacité du CNV à capter un volume supérieur de déclarations. Pour ce faire les évolutions globales étaient comparées à celles enregistrées sur la sous-population des déclarants communs pour les années deux années consécutives. En 2009 et 2010, cette méthode a été reconduite mais au regard des résultats obtenus et afin de clarifier la présentation des résultats, seules les évolutions globales entre 2008 et 2009 sont présentées dans ce document hormis le tableau et le paragraphe portant sur cet échantillon commun de 1 875 déclarants dans la première partie « Vision globale ».

# GLOSSAIRE DES DONNÉES PRÉSENTÉES

## NOMBRE DE DÉCLARANTS

Il s'agit du nombre de déclarants différents ayant déclaré au CNV, jusqu'au 30 avril 2010, une ou plusieurs représentations ayant eu lieu entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009 (même principe pour 2008).

## REPRÉSENTATIONS

Il s'agit du nombre de représentations déclaré. Cela peut couvrir des réalités différentes en fonction du type de manifestation et du type de déclarant : nombre de dates d'une tournée pour un même spectacle, nombre de sessions de spectacle pour une même manifestation (par exemple, nombre de journées d'un festival, avec ou sans distinction des différents plateaux) ; nombre de spectacles couverts par une même billetterie (sans distinction de plateaux)... On notera que le nombre de représentations déclaré dans un contexte festivalier a tendance à être sous-estimé en raison de la difficulté de distinguer les différents plateaux présentés en termes de fréquentation et de billetterie (le nombre de représentations déclaré correspond fréquemment au nombre de jours).

## NOMBRE D'ENTRÉES PAYANTES

Il s'agit des entrées payantes déclarées et des entrées payantes estimées a posteriori. En effet, le nombre d'entrées payantes n'est pas indiqué sur toutes les déclarations. Cependant, depuis 2006, ces déclarations renseignées de façon incomplète concernent moins de 1% du nombre de représentations.

## NOMBRE D'ENTRÉES EXONÉRÉES

Il s'agit uniquement des entrées exonérées (invitations, servitudes...) des représentations à entrée payante. Les entrées des représentations à entrée gratuite ne sont pas comptabilisées (assiette de la taxe sur les contrats de cession et non sur la billetterie).

## NOMBRE MOYEN D'ENTRÉES PAR REPRÉSENTATION (ENTRÉES PAYANTES ET EXONÉRÉES)

Le ratio a été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes et le nombre d'entrées exonérées ont été déclarés ou estimés a posteriori. Les tableaux et graphiques se lisent de cette façon : « pour une représentation payante, la fréquentation moyenne a été de « n » dont « p » entrées payantes et « e » entrées exonérées ». On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).

## PRIX MOYEN DU BILLET HORS TAXE PAR ENTRÉE PAYANTE (EN EUROS)

Ce prix moyen, exprimé en euros hors taxe par entrée payante a, de la même façon, été calculé sur la base des déclarations de représentations à entrée payante pour lesquelles le nombre d'entrées payantes a été déclaré ou estimé a posteriori. Les tableaux et graphiques se lisent de cette façon : « pour une entrée payante, le montant moyen hors taxe de billetterie a été de « x » euros ». On notera qu'il s'agit bien d'une moyenne et non d'une médiane (la mesure de la moyenne masquant les fortes disparités observées au sein des représentations déclarées).

# FORMULAIRE DE DÉCLARATION 2009



Formulaire 2009 – déclaration isolée  
Pour toute précision concernant ce formulaire, vous êtes invité à vous reporter à la fiche explicative disponible à l'adresse suivante : <http://www.cnv.fr/nav/taxe>

## DECLARATION - TAXE SUR LES SPECTACLES DE VARIETES

Article 76 de la loi de finances rectificative pour 2003 (2003-1312), modifié par l'article 69 de la loi de finances rectificative pour 2004 (2004-1495)

Vous êtes redevable de la taxe fiscale si vous êtes le détenteur de la billetterie d'une représentation payante ou le vendeur d'un contrat de cession d'une représentation gratuite à une organisation qui en assure la diffusion. Merci alors de remplir les points 1 à 4 de ce formulaire. Si vous êtes acheteur d'un contrat de cession pour une représentation gratuite que vous diffusez, merci de remplir le point « 5 Information » et non le point « 2 Déclaration ».

### 1 Déclarant

Numéro de redevable CNV : .....  
Raison sociale : .....  
Code APE/NAF : ..... Numéro SIRET : .....  
Nom du déclarant : ..... Qualité : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....  
E-mail de la structure : ..... E-mail du déclarant : .....

Statut (cocher la case correspondante)  
 1 – SA-SAS     2 – SARL-EURL     3 – Société en nom collectif     4 – Entreprise individuelle en nom propre  
 5 – Association 1901     6 – Collectivité territoriale (CT) ou groupement de CT     7 – SEM  
 8 – Sociétés coopératives (SCOP, SCIC)     9 – Etablissement public (toutes catégories dont EPCC)  
 10 – Autres, préciser : .....

Type d'activité (cocher la case correspondante)  
Produire, diffuser, entreprendre des tournées de spectacles vivants est :  
 P – L'activité principale de votre structure  
 S – L'activité secondaire de votre structure  
 O – Une activité occasionnelle de votre structure

Etes-vous titulaire de l'une ou plusieurs des licences d'entrepreneur de spectacles suivantes ?  
T 1 :  Non     Oui : n° de licence : .....    T 2 :  Non     Oui : n° de licence : .....  
T 3 :  Non     Oui : n° de licence : .....    Définitive :  D1     D2     D3     D4     D5     D6

Suite de la déclaration au verso  
Fait à : ..... le : .....    Cachet et signature

Vous pouvez joindre à la déclaration votre règlement par chèque à ..... Banque et numéro de chèque : .....  
l'ordre de « l'agent comptable du CNV »

**A compléter recto/verso et retourner à : CNV, Service Taxe, 9 boulevard des Batignolles 75008 PARIS**

APPLICATION DE LA LOI N° 78 17 DU 13 JANVIER 1978 MODIFIÉE RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS. Les données recueillies seront traitées par le CNV, Etablissement public industriel et commercial créé par la loi n° 2005-10 du 10 janvier 2005. L'ensemble des données et documents de leur objet de traitement sont destinés à l'élaboration, en matière de spectacles, par le CNV de ses prestations destinées par la voie de son site internet et de sa notification aux données personnelles, vous concernant. Afin d'éviter tout abus, nous vous invitons à ne pas fournir de données personnelles, vous concernant, que vous ne fournissez pas volontairement. Les données recueillies sont destinées à l'élaboration, en matière de spectacles, par le CNV de ses prestations destinées par la voie de son site internet et de sa notification aux données personnelles, vous concernant. Pour cela, il vous suffit d'être au CNV.  
Etablissement Public Industriel et Commercial – RCS Paris B 445 401 912 – APE 90 02Z – Téléphone : 01 56 49 11 34 – Télécopie : 01 53 75 42 61 – Site : [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)

### 2 Spectacle déclaré (une seule date de représentation<sup>(1)</sup>)

Date de représentation : ..... Nombre de représentations<sup>(1)</sup> : .....  
Artiste ou groupe principal : .....  
Nom du spectacle principal : .....  
Artiste ou groupe de première partie : .....

Type de spectacle (principal) déclaré (cocher la case correspondante)  
 1 – Chanson     2 – Comédie musicale     3 – Jazz, blues et musiques improvisées  
 4 – Pop-Rock et genres assimilés     5 – Rap, Hip-hop, Reggae et genres assimilés  
 6 – Musiques électroniques     7 – Musiques traditionnelles  
 8 – Humour (musical, non-musical, sketches, one man show...)  
 9 – Spectacles sur glace, aquatiques, d'illusionnistes, de mime, de danse et d'attractions visuelles, etc.  
 10 – Musique du monde     11 – Cabarets, revues     12 – Autres genres musicaux

(1) Une seule date de représentation avec, éventuellement plusieurs représentations le même jour, sinon merci d'utiliser la déclaration groupée.

### 3 Lieu et contexte de représentation

La représentation a-t-elle eu lieu dans le cadre d'un festival ?     Oui     Non  
Si oui, nom du festival : .....  
Nom exact de la salle ou du lieu de représentation : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Jauge : ..... dans quelle configuration ?     Assis     Mixte     Debout

Type de lieu de représentation (cocher la case correspondante)  
 1 – Salle de spectacles vivants spécialisée musiques actuelles et variétés  
 2 – Salle de spectacles vivants spécialisée dans une autre discipline (musique classique, opéra, danse, théâtre...)  
 3 – Salle de spectacles vivants pluridisciplinaire     4 – Parc des expositions, palais des congrès, cinéma...  
 5 – Etablissement polyvalent, sportif, historique, religieux, administratif (salle des fêtes, stade, arènes, églises, mairie...)  
 6 – Etablissement de loisirs (casino, discothèque, bar, hôtel, restaurant, parc d'attractions...)  
 7 – Autres bâtiments     8 – Chapiteaux, tentes, structures mobiles     9 – Plein air

### 4 Déclaration

A – Représentation à entrée payante (taxe due par le responsable de la billetterie)

Nombre d'entrées payantes	Nombre d'entrées exonérées	Billetterie totale H.T. arrondie à l'euro	Taux	Montant de la taxe centimes inclus
			3,50%	

B – Représentation à entrée gratuite (taxe déclarée et due par le vendeur du spectacle)

Raison sociale de l'organisateur du spectacle : .....

Estimation de la fréquentation	Prix de vente H.T. arrondi à l'euro	Taux	Montant de la taxe centimes inclus
		3,50%	

### 5 Information en cas d'achat d'un contrat de cession de représentation gratuite

Raison sociale du vendeur du contrat de cession : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....  
Prix de vente H.T. du contrat de cession : ..... Estimation de la fréquentation : .....

# SITE INTERNET

Retrouvez ce document ainsi que les éléments statistiques détaillés par région du lieu de représentation sur le site internet du CNV : [www.cnv.fr/nav/ressources](http://www.cnv.fr/nav/ressources)

[WWW.CNV.FR](http://WWW.CNV.FR)



